

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 11 septembre 2015 - 27 Dhu al-Qi'dah 1436 - N° 1075 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ [www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

PARLEMENT

**Bensalah**  
s'entretient  
avec le SG  
de l'ASSECAA

p. 28

ALGÉRIE-TURQUIE

**M. Lamamra**  
reçoit le nouvel  
ambassadeur de  
Turquie en Algérie

p. 28

ALGÉRIE-ROYAUME-UNI

**British Council :**  
remise des diplômes  
aux lauréats du concours  
«Learn English  
Competition»

p. 28

ALGÉRIE-FRANCE

**Rail** : Signature  
d'un protocole  
d'accord entre  
la SNTF et la SNCF

p. 28

## VIDÉOSURVEILLANCE

# ZOOM sur la capitale

Un décret présidentiel fixant les règles générales relatives à l'organisation et au fonctionnement du système national de vidéosurveillance en Algérie a été publié au *Journal officiel (JO)* du 23 août 2015. Le système de télésurveillance est défini par ce décret comme étant un outil technique de connaissance et d'anticipation qui a pour objectif de contribuer à la lutte contre le terrorisme, la prévention des actes criminels, la protection des personnes et des biens publics, et la préservation de l'ordre public. Il a également pour objectifs : la régulation de la circulation routière, la sécurisation des édifices et sites sensibles ainsi que la gestion des situations de crise ou de catastrophes naturelles. Le décret précise que les lieux faisant l'objet de vidéosurveillance sont les agglomérations urbaines et les zones suburbaines, les grands axes routiers, les lieux ouverts au public et les grandes entreprises économiques.

PARLEMENT

LE MINISTRE DE L'ENERGIE,  
SALAH KHEBRI, L'A AFFIRMÉ HIER  
«Les pétroliers  
appartenant à Sonatrach,  
gérés par des équipages  
algériens»

LE MINISTRE DU TOURISME,  
M.GHOUL, OPTIMISTE  
«Le secteur du tourisme  
compte réaliser  
un millier de projets  
d'investissement»

M<sup>ME</sup> IMAN HOUDA FERAOUN :  
«L'ARPT a donné  
son accord de principe pour  
accélérer le déploiement  
de la 3G en Algérie»



**L'organisation et le  
fonctionnement du système  
national de vidéosurveillance  
réglementés par un décret  
présidentiel**

SANTÉ

**CANCER**

Les cellules  
métastasées  
pourront être  
identifiées plus  
rapidement

Pages 12-13

OUARGLA :

Le centre  
culturel  
islamique sera  
réceptionné  
début 2016

p. 16

F TBALL

Le DG du complexe olympique Mohamed - Boudiaf, Youcef Kara l'a indiqué :

STADE DU 5-JUILLET

«La nouvelle  
pelouse peut  
accueillir 3 matchs  
en une semaine»

p. 21-22

MDN

Un terroriste  
arrêté  
et un pistolet-  
mitrailleur  
de type  
kalachnikov  
récupéré  
à Boumerdès

p. 3

## Météo



## Régions Nord : 30° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi. Les vents seront de 20 à 30 km/h près des côtes, et la mer sera calme.

## Régions Sud : 40° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée et même dans la soirée. Ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

DU 13 AU 15 OCTOBRE À ALGER

## Congrès international sur «l'alimentation méditerranéenne et la santé»

Un deuxième congrès international sur «L'alimentation méditerranéenne et la santé» sera organisé en octobre 2015 à Alger, à l'initiative de la Société algérienne de nutrition (SAN) d'Oran. Cette rencontre, qui se tiendra du 13 au 15 octobre, constitue une occasion d'idées et de débats sur divers sujets dont l'alimentation dans les pays de la mer Méditerranée, la nutrition, la santé et les physiopathologies dont les maladies transmissibles. Elle permettra aussi de valoriser les produits méditerranéens, a indiqué la présidente de la SAN d'Oran, Malika Bouchenak.

MUSÉE DU BARDO  
Exposition de tissage algérien

Le Musée public national du Bardo abritera jusqu'au 19 septembre 2015, une exposition de tissage algérien, «Harmonie et couleurs».

DU 14 AU 17 SEPTEMBRE 2015  
Salon international du sport et de l'équipement sportif

IB Communication organise du 14 au 17 septembre au Centre de conventions Mohamed-Benahmed-Abdelghani d'Oran, le 1<sup>er</sup> Salon international du sport et de l'équipement sportif.

DEMAIN, AU SIÈGE DU PARTI DU RND  
Conférence de presse de M.Ouyahia

Ahmed Ouyahia, secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique, donne une conférence de presse demain le 12 septembre à 10 heures, au siège du parti, à Ben Aknoun.



## CHAQUE JOUR DES QUANTITÉS RECORD DE DROGUES SONT SAISIES

EN PRÉSENCE DE LA MINISTRE DE LA POSTE ET DES TIC  
Ooredoo teste la 4G mobile

La Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Mme Houda-Imane Faraoun a effectué, ce jeudi 10 septembre 2015, une visite de travail au siège de Ooredoo à Alger.

Accompagnée d'une importante délégation reçue par le management de l'entreprise avec à sa tête le Directeur Général M. Joseph Ged, la Ministre a visité les locaux et les installations de Ooredoo où elle s'est enquis des espaces de travail des employés et des principales installations sociales, commerciales et infrastructures techniques de l'entreprise, notamment le centre de données (Data Center), l'Espace Ooredoo et l'incubateur Ooredoo destiné aux jeunes start-up technologiques (t-Start et iStart).

Un exposé retracant notamment l'historique, les performances, l'engagement sociétal et la stratégie en matière d'expérience client a été présenté à la Ministre lui donnant une large visibilité sur Ooredoo et sa contribution dans l'essor du secteur de la téléphonie mobile. De riches discussions s'en sont suivies portant sur les priorités du secteur. Au cours de cette visite, des tests démonstratifs de téléphonie mobile 4G ont été effectués avec succès en présence des membres de la délégation ministérielle et des médias nationaux.

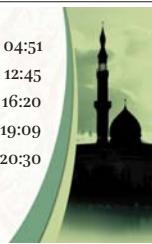
À l'issue de sa visite, Mme Houda-Imane Faraoun a eu une séance de travail avec le Directeur Général de Ooredoo afin de renforcer la collaboration entre l'opérateur et le ministère de tutelle pour le développement du secteur des télécommunications en Algérie à moyen et long termes.



## Horaires des prières

Vendredi 27 Dhou el-Qida 1436

	Max	Min
Alger	30°	17°
Oran	34°	16°
Annaba	28°	17°
Béjaïa	24°	17°
Tamanrasset	40°	28°

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE  
Le concours d'entrée fixé aux 22 et 23 septembre

Le concours d'entrée à l'Institut national supérieur de musique (INSM) 2015/2016, est fixé aux 22 et 23 septembre 2015, indique le ministère de la Culture sur son site web. Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat (toutes séries 2013/2014/2015), ou d'un diplôme d'études générales de musique (DEGM), et être âgés de moins de 24 ans.

28 SEPTEMBRE, HÔTEL HILTON  
Journée d'information sur la LFC

La Caci organise une journée d'information sur les nouvelles dispositions bancaires et fiscales de la loi de finances complémentaires pour 2015.

ELLE SE TIENDRA EN OCTOBRE À ORAN  
Journée d'étude sur «Les nouvelles règles de procédure pénale»

La wilaya d'Oran abritera au cours du mois d'octobre prochain, une Journée d'étude internationale sur «Les nouvelles règles de procédure pénale». Des participants de Tunisie, de France, d'Espagne et d'Italie sont attendus à ce rendez-vous qui sera une occasion pour évaluer les différents systèmes judiciaires.

SEAAL  
Suspension de l'alimentation en eau potable dimanche et lundi dans plusieurs communes des wilayas de Tipasa et d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue à partir de dimanche prochain à 8H00 au lendemain lundi à 8H00 au niveau de 10 communes de la wilaya de Tipasa et quatre communes de la wilaya d'Alger, a annoncé hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Cette suspension touchera les communes de Koléa, Fouka, Khemisti, Bou-Ismail, Ain Tagourait, Hamr El Ain, Bourkika et Bouharoun (wilaya de Tipasa), a précisé la même source. L'alimentation en eau potable connaîtra aussi une perturbation au niveau de deux autres communes de cette wilaya, à savoir Chaiba et Douaouda, a-t-on ajouté de même source. D'autres perturbations pourront être ressenties au niveau des communes de la côte ouest de la wilaya d'Alger à savoir Mahelma, Zéralda, Staoueli et Ain Benian. Ces perturbations sont dues aux travaux de maintenance au niveau de la station de dessalement de Fouka, a indiqué la SEAAL, qui a assuré que la situation se rétablira progressivement durant la journée du lundi 14 septembre. La SEAAL rappelle qu'un dispositif de citernage sera mis en place, pour la durée de la suspension, afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers.



## VIDÉOSURVEILLANCE

**L'organisation et le fonctionnement du système national de vidéosurveillance réglementés par un décret présidentiel**

Un décret présidentiel fixant les règles générales relatives à l'organisation et au fonctionnement du système national de vidéosurveillance en Algérie a été publié au Journal officiel (JO) du 23 d'août 2015.



Le système de télésurveillance est défini par ce décret comme étant un outil technique de connaissance et d'anticipation qui a pour objectif de contribuer à la lutte contre le terrorisme, la prévention des actes criminels, la protection des personnes et des biens publics, et la préservation de l'ordre public.

Il a également pour objectifs: la régulation de la circulation routière, la sécurisation des édifices et sites sensibles ainsi que la gestion des situations de crise ou de catastrophes naturelles.

Le décret précise que les lieux faisant l'objet de vidéosurveillance sont les agglomérations urbaines et les zones suburbaines, les grands axes routiers, les lieux ouverts au public et les grandes entreprises économiques.

Selon le décret, la vidéosurveillance dans ces lieux est assurée par les moyens de l'Etat, alors que la vidéosurveillance exercée sur les lieux situés à l'intérieur des grandes entreprises économiques est assurée par les moyens propres de ces entreprises.

Pour ce qui est de l'installation de caméras de surveillance sur les lieux publics ou ouverts au public, elle n'est pas soumise à autorisation administrative préalable.

Toutefois, l'installation de camé-

ras destinées à filmer la voie publique pour protection des abords d'une entreprise économique est soumise à une autorisation administrative délivrée par le wali, est-il mentionné dans le décret.

S'agissant de l'organisation du système national de vidéosurveillance, il comprend un centre national et des centres de wilaya de vidéosurveillance ainsi que des réseaux de caméras vidéo, installées sur des lieux publics ou ouverts au public.

**Le centre national de vidéosurveillance placé sous l'autorité du Premier ministre**

Au chapitre fonctionnement du système national de vidéosurveillance, il est expliqué que le centre national centralise l'action de télésurveillance réalisée à l'échelle nationale et sert de centre des opérations pour faciliter la gestion par le gouvernement des crises et des effets des catastrophes naturelles.

Le décret présidentiel précise en outre que le centre national est placé sous l'autorité du Premier ministre qui en délègue l'emploi permanent à la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), avec siège à Alger.

Il est également précisé que le centre de wilaya est placé sous l'autorité du wali qui en délègue l'emploi permanent à la Sûreté de wilaya, soulignant que les services territoriaux du commandement de la gendarmerie nationale et la direction de la sécurité intérieure ont accès de plein droit à ce système.

Les services de la Protection civile peuvent être connectés, sur demande adressée au wali, au système local de vidéosurveillance, en cas de besoin pour accéder aux images concernant les secteurs ou zones considérés comme exposés à des risques élevés ou certains, selon le décret.

Il est également relevé que la vidéosurveillance des espaces publics situés en dehors des zones urbaines relève de la responsabilité du commandement de la gendarmerie nationale, relevant que les images réalisées dans ce cadre sont transmises au centre de wilaya de vidéosurveillance territorialement compétent.

La durée de conservation des enregistrements vidéos réalisés par le système national de vidéosurveillance et les modalités de destruction de ces enregistrements à l'expiration dudit délai seront précisées par un texte particulier, pris sur proposition de l'institution chargée de l'emploi du système national de vidéosurveillance.

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME**  
**Un terroriste arrêté et un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov récupéré à Boumerdès (MDN)**

Un terroriste a été arrêté et un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov récupéré par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), mercredi près d'Ouled Moussa, dans le cadre de l'opération menée au niveau du secteur opérationnel de Boumerdès (1ère Région militaire), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et en continuité de l'opération de bouclage et de ratissage au niveau du secteur opérationnel de Boumerdès (1ère Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, dans la matinée d'hier 9 septembre 2015 près de la zone d'Ouled Moussa, un (01) terroriste et a récupéré un (01) pistolet-mitrailleur de type kalachnikov, deux (02) grenades de confection artisanale, une quantité de munitions, des téléphones portables et d'autres objets», précise le communiqué.

«Le bilan de cette opération, qui est toujours en cours, s'élève ainsi à la mise hors d'état de nuire de trois (03) terroristes et la récupération de deux (02) pistolets-mitrailleurs», relève la même source.

Par ailleurs, «dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire) a intercepté neuf (09) contrebandiers et a saisi quatre (04) marteaux piqueurs, six (06) groupes électrogènes et des téléphones portables», indique, en outre, le communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Au niveau de la 2ème Région militaire, les éléments des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont mis en échec une tentative de contrebande de 1.260 litres de carburant», ajoute la même source.

«Au niveau de la 2ème Région militaire, les éléments des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont mis en échec une tentative de contrebande de 1.260 litres de carburant», ajoute la même source.

**MME IMAN HOUDA FERAOUN  
«L'ARPT a donné son accord de principe pour accélérer le déploiement de la 3G en Algérie»**



L'Autorité de régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT) a donné son accord de principe pour l'accélération du déploiement de la téléphonie mobile de troisième génération (3G) en Algérie, a déclaré hier à Alger la ministre de la Poste et des TIC, Iman Houda Feraoun.

«L'ARPT a donné son accord de principe pour accélérer, dans les prochaines semaines, le déploiement de la 3G à travers les 48 wilayas du pays», a indiqué la ministre lors d'un point de presse en marge de sa visite des sièges des opérateurs de la téléphonie mobile Ooredoo et Djeddy.

Pour rappel, le ministère avait demandé récemment à l'ARPT d'examiner l'éventualité d'une accélération du rythme de déploiement de la 3G en Algérie «du moment qu'une grande partie de ce déploiement a déjà été réalisé».

Le cahier des charges exige des trois opérateurs de la téléphonie mobile Mobilis, Ooredoo et Djeddy de couvrir la totalité du territoire national dans un délai de 7 ans à partir de l'attribution définitive des licences 3G en décembre 2013.

Concernant la téléphonie mobile de quatrième génération (4G), la ministre a indiqué qu'une concertation avec les opérateurs est engagée pour le lancement de cette nouvelle technologie, sachant que le cahier des charges de la 4G sera prêt avant la fin de l'année en cours.

Mme Feraoun a, par ailleurs, salué les efforts consentis par les deux opérateurs Ooredoo et Djeddy en matière d'investissement en Algérie, tout en insistant sur l'importance de la formation.

Evitant la protection des droits des travailleurs, la ministre a rappelé l'obligation pour chaque entreprise d'avoir une convention collective conformément à la législation algérienne.

**GUELMA**  
**418 secouristes formés par la Protection civile**

Au total, 418 secouristes ont été formés depuis 2011 par la Direction de la Protection civile (DPC) de la wilaya de Guelma, dans le cadre de l'opération «Un secouriste dans chaque famille», a-t-on appris hier auprès de ce corps constitué.

Il s'agit de 306 hommes et 112 femmes qui ont bénéficié d'une formation accélérée de 21 jours portant sur les techniques des premiers secours, ponctuée par des exercices pratiques, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la DPC.

Quarante-huit (48) personnes parmi les citoyens ayant accompli cette formation (dont 14 femmes) ont également bénéficié d'un deuxième stage de perfectionnement organisé sous le slogan «secourisme bénévolé de proximité», selon la même source.

La formation dispensée sur les méthodes d'intervention en cas de catastrophes naturelles, a ciblé des bénévoles des communes de Guelma, d'Oued Zennati, de Bouchegouf et de Hammam Debagh, en attendant l'élargissement de cette expérience à d'autres communes de la wilaya, a-t-on encore fait savoir.

APS

## FERROUKHI CONFIRME Coordination entre les secteurs pour l'organisation des marchés du bétail

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi a indiqué hier à Alger que son département ministériel oeuvrait en coordination avec les ministères du Commerce et de l'Intérieur et des Collectivités locales pour l'organisation des marchés du bétail en prévision de l'Aïd El Adha.

«Le ministère de l'Agriculture oeuvre en coordination avec les ministères du Commerce et de l'Intérieur et des Collectivités locales pour la détermination de nouveaux points de vente de bétail, notamment dans les régions nord qui enregistrent une forte concentration des bêtes du sacrifice», a fait savoir M. Ferroukhi qui s'exprimait devant la presse en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales.

Les sites retenus correspondent aux conditions d'hygiène et de santé animale requises, a précisé le ministre.

A une question sur la flambée des prix des fruits et légumes enregistrée à l'échelle nationale, le ministre a répondu qu'une telle situation était «normale» vu, a-t-il dit, que nous sommes dans l'arrière-saison.

Par ailleurs, et à une question d'un député du parti FLN sur les ressources forestières, M. Ferroukhi a expliqué que le pays comptait 4,1 millions d'hectares de forêts dont la gestion est confiée à la Direction générale des forêts.

La préservation de la richesse forestière est inscrite parmi les priorités de l'Etat qui a mobilisé tous les moyens matériels et financiers à cette fin, a-t-il dit.

## LA FIERTÉ DE AZZEDINE MIHOUBI La distinction de deux réalisateur algériens au festival d'Alexandrie, un succès pour le cinéma algérien

Le ministre de la Culture, Azzédine Mihoubi, a indiqué que la distinction des deux jeunes réalisateurs algériens Lotfi Bouchouchi et Mohamed Zaoui lors du 31e Festival du film méditerranéen d'Alexandrie, était un succès pour le cinéma algérien lui permettant de reconquérir sa place.

Dans un communiqué publié hier par le ministère, M. Mihoubi a estimé que la distinction de la fiction «Le puits» et du documentaire «Akher Kalam» (Les dernières paroles) des réalisateurs algériens Lotfi Bouchouchi et Mohamed Zaoui, constitue «un succès pour le cinéma algérien», rappelant que l'Etat oeuvre «à relancer et à développer le 7ème art à travers la prise en charge des différents chainons de la production cinématographique».

Pour le ministre, «la distinction de deux jeunes réalisateurs de la nouvelle génération avec deux œuvres engagées, dans un festival aussi prestigieux, reflète le talent que recèle la scène artistique nationale et devant permettre au 7ème art algérien de reconquérir sa place».

M. Mihoubi s'est dit «fier» de cette distinction «méritée».

La fiction «Le puits» et le documentaire «Akher Kalam», des réalisateurs algériens Lotfi Bouchouchi et Mohamed Zaoui ont remporté mardi soir les prix du meilleur film et du meilleur documentaire arabes au 31e Festival du film méditerranéen d'Alexandrie (Egypte, 2-8 septembre), l'un des plus prestigieux festivals du cinéma dans le monde arabe.

APS

## SALAH KHEBRI A L'AFFIRMÉ HIER À ALGER Les pétroliers appartenant à Sonatrach, gérés par des équipages algériens

Le ministre de l'Energie, Salah Khebri a affirmé hier à Alger que la gestion de la majorité des pétroliers, notamment ceux appartenant à la compagnie nationale de transport maritime des hydrocarbures et des produits chimiques relevant du Groupe Sonatrach (HYPROC), était assurée par des équipages algériens.

M. Khebri qui répondait à une question d'un député lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), a démenti le recrutement d'équipages étrangers au détriment des membres d'équipages algériens qui percevaient de bas salaires, affirmant que la majorité des pétroliers appartenant à HYPROC étaient gérés par des équipages algériens.

Il a précisé, à cet effet, que les équipages algériens relevant de cette compagnie comptaient 1.100 employés activant à bord de 17 pétroliers, à l'exception d'un seul pétrolier cogéré par cette compagnie et un opérateur norvégien, soulignant que d'autres pétroliers appartenant à Sonatrach étaient des sociétés par actions (SPA) et, de ce fait, pas gérées par HYPROC.

Les équipages relevant d'HYPROC perçoivent des salaires conformes à ceux fixés par la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), qui a fixé le salaire minimal pour un capitaine à 6.000 dollars/mois, tandis que le salaire d'un capitaine d'un pétrolier appartenant à HYPROC est de 6.500 dollars/mois.

Les membres des équipages de pétroliers algériens bénéficient



d'un mois de congé pour chaque mois de travail, tandis que la durée du congé des travailleurs des autres compagnies étrangères à l'instar de celles du Golfe ne dépasse pas 15 jours, outre la protection et la sécurité sociales, a-t-il précisé, soulignant que même si les autres compagnies accordent des salaires élevés, elles n'assurent pas toutefois la protection sociale et le système de retraite pour leurs équipages.

A une autre question sur le programme des énergies renouvelables, adopté en 2011 par le gouvernement et actualisé en mai dernier, le ministre a rappelé les objectifs, les avantages et les étapes de réalisation de ce programme.

Le programme national de développement des énergies renouvelables reposant essentiellement sur l'énergie solaire

vise la production de 22.000 mégawatts à l'horizon 2030, ce qui permettra d'augmenter la part de l'électricité générée par des sources renouvelables, tous types confondus, à plus de 27% de la production nationale.

Le secteur ambitionne de produire, en début 2016, 400 mégawatts d'électricité grâce à l'énergie solaire, avant d'atteindre progressivement les 5.000 mégawatts en 2020 et 17.000 mégawatts en 2030.

Cette production permettra de répondre aux besoins croissants du marché national en électricité et de créer près de 120.000 emplois directs et indirects, a soutenu M. Khebri.

Le secteur de l'énergie vise à réaliser le programme des énergies renouvelables, en réduisant le coût élevé de leur exploitation, après

l'acquisition de l'expérience dans ce domaine, la mobilisation des universités et des centres de recherche et la fabrication de panneaux solaires et d'appareils utilisés localement, a-t-il souligné.

Le ministre a appelé les investisseurs à s'intéresser à la fabrication des appareils et des panneaux utilisés dans le domaine de l'énergie, pour générer l'énergie électrique à partir d'une énergie propre à coût qui équivaut ou qui est approximatif de celui de l'électricité générée par le gaz.

La mise en oeuvre de ce programme sera accompagnée par des mesures incitatives fiscales et un plan de rationalisation et de consommation de l'énergie visant à promouvoir l'éclairage rationnel au niveau des ménages et la réalisation de bâtiments à haute efficacité énergétique.

## GHOUL OPTIMISTE Le secteur du Tourisme compte réaliser un millier de projets d'investissement

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a indiqué hier à Alger que son secteur comptait réaliser «un millier de projets d'investissement» prévoyant quelque 120.000 nouveaux lits».

Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Ghoul a précisé que son secteur comptait réaliser «un millier de projets d'investissement prévoyant quelque 120.000 nouveaux lits qui s'ajouteront aux 105.000 déjà disponibles».

Il a souligné que son département s'attelait à réaliser 500.000 lits à moyen terme à la faveur de ces programmes qui créeront 50.000 emplois, a-t-il dit.

M. Ghoul a rappelé les facilités accordées par l'Etat pour encourager l'investissement dans ce secteur, notamment les facilités bancaires et la mise à disposition du foncier, soulignant l'existence d'un partenariat avec plusieurs

Etats européens, arabes et asiatiques pour l'investissement.

L'encouragement de l'investissement dans le secteur du tourisme entre dans le cadre de la diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures, en application du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et du plan du gouvernement, a affirmé le ministre.

Il a, par ailleurs, évoqué les initiatives entreprises par son département pour encourager l'artisanat, notamment l'octroi d'avantages aux hôtels et autres espaces touristiques qui promeuvent les produits artisanaux et le soutien aux artisans en termes de formation et de financement.

A une question de la députée Djamilia Aba du parti du Front de libération nationale (FLN) sur la participation des agences de voyages en activité dans le sud du pays aux expositions internationales, M. Ghoul a fait savoir que cette participation «est soumise à

un cahier des charges». Cette participation est un maillon de la chaîne de promotion du patrimoine touristique algérien, a estimé le ministre, rappelant la participation de 18 agences de tourisme de la région du Tassili à différentes manifestations touristiques internationales.

Insistant sur l'impératif d'assurer la sécurité des touristes dans les différentes régions du pays, notamment frontalières, M. Ghoul a tenu à saluer les efforts déployés en ce sens par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.



## Un village de l'artisanat pour régler le problème de l'indisponibilité de locaux à Constantine

La réalisation à Constantine du Village des arts et de l'artisanat «résoudra le problème d'indisponibilité de locaux pour les artisans», a indiqué hier la ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'artisanat, Aïcha Tagabou.

La ministre déléguée qui visitait le site devant abriter ce projet a précisé que ce village, prévu sur une superficie de plus de deux (2) hectares, assurera aux artisans constantinois un espace de travail à même de «favoriser la créativité et le savoir-faire».

Elle a ajouté, dans le même ordre d'idées, que d'autres locaux réalisés dans la ville nouvelle Ali-Mendjeli seront attribués aux artisans et répondront à une grande partie de la demande exprimée.

Mme Tagabou, évoquant par ailleurs la question de la labellisation du produit de l'artisanat, a affirmé que cela vise «à rendre concurrentiel l'artisanat algérien sur le marché international».



visite à Aïn El Bey, sur les hauteurs de la ville, où

doit être réalisé le village des arts et de l'artisanat.

Elle a insisté, in situ, sur l'importance de «soigner l'aspect esthétique» de ce projet qui doit, a-t-elle souligné «réfléter la créativité et le savoir-faire artisanal».

Le siège de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), situé au

quartier de la Casbah a également constitué une des étapes de la tournée de la ministre déléguée qui y a visité l'atelier de design dédié aux dinandiers, organisé dans le cadre d'un projet de collaboration avec l'ONUDI (Organisation des Nations-Unies pour le Développement industriel).

Au palais de la Culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa, Mme Tagabou a inauguré les semaines de l'artisanat, inscrites dans la cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

Une manifestation à laquelle prennent part 60 exposants des wilayas d'Illizi, de Ghardaïa, de Jijel, de Tizi Ouzou, de Tlemcen et de Constantine.

### BECHAR :

## Création d'une unité de maintenance et de contrôle de l'état des routes

Une unité de maintenance et de contrôle de l'état du réseau routier de la wilaya de Bechar vient d'être créée par le secteur des travaux publics (DTP), a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de ce secteur.

Cette structure dont la mise en place s'inscrit au titre d'une meilleure prise en charge des travaux de maintenance, de contrôle de l'état des routes et leur réhabilita-

tion, sera un moyen de renforcement et d'amélioration de la circulation routière à travers la région, a-t-on précisé de même source.

Unité de soutien et d'intervention, elle est dotée de moyens humains et matériel conséquents.

Elle prendra en charge un linéaire de 1.108 km de routes nationales (RN) et 486 km de chemin de wilaya (CW) qui s'étale à travers les

communes de la wilaya.

Elle sera aussi un apport «important» au développement et à la modernisation du réseau routier de la wilaya qui a consacré ces quatre dernières années plus de 30 milliards dinars pour le renforcement de son réseau routier, a-t-on signalé.

L'existence de performances entreprises de travaux de réalisation de routes tant publiques que privées a permis à la

wilaya d'entamer une série d'opérations de réhabilitation de plus de 480 km de routes nationales et de wilaya, ainsi que le désenclavement de plusieurs localités éloignées.

Cette nouvelle unité, permettra avec la contribution des six maisons cotonnières de prendre en charge l'ensemble du réseau routier de cette région a-t-on souligné à la DTP de Bechar.

## JOURNÉE D'INFORMATION À OUARGLA LFC 2015 : Placement des fonds non déclarés dans le circuit bancaire pour protéger l'économie

La nécessité de placer les fonds non déclarés dans le circuit bancaire pour protéger l'économie nationale a été soulignée par les participants à une journée d'information sur la loi de finances complémentaire «LFC-2015», tenue hier à Ouargla.

Cette rencontre de vulgarisation s'est déroulée à la maison de la Culture Moufdi-Zakaria de Ouargla, en présence d'une soixantaine d'opérateurs économiques et de promoteurs.

Le directeur régional de la Banque de dévelo-

pement local (BDL) à Bejaïa, Smail Ziane, a mis en exergue «l'importance que revêt cette démarche dans l'assainissement du pays du marché parallèle».

Faisant le point sur la LFC-2015, le responsable a indiqué que «le gouvernement vise à travers cette loi le développement du marché financier, l'amélioration du recouvrement fiscal et l'encouragement de dépôt de fonds dans le circuit bancaire pour diversifier les sources de financement de l'économie nationale».

«Cette démarche

devra contribuer indubitablement à amortir la charge sur l'économie nationale à l'ère de la chute des prix de pétrole», a-t-il assuré.

Le directeur des impôts de la wilaya de Ouargla, Mohamed Lamine Djabroune, a, de son côté, expliqué que «les dispositions de la LFC s'articulent notamment sur la révision des taux de certaines contributions, la rationalisation des dépenses publiques pour réduire le déficit du budget et l'assainissement de l'économie nationale des activités infor-

melles».

Initiée par la chambre du commerce et de l'industrie «CCI-Oasis», en coordination avec la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI) et l'association des banques et établissements financiers (ABEF), cette rencontre d'une journée vise la sensibilisation des opérateurs économiques, et chefs d'entreprises et des capitaux des nouvelles dispositions prévues dans la LFC, dont celles inhérentes à la promotion et l'encouragement de l'investissement.

### SKIKDA

## 700.000 quintaux de céréales produits à Skikda

Une production de 691.000 quintaux de céréales a été réalisée dans la wilaya de Skikda au terme de la campagne moissons-battage achevée fin août dernier, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). La production a connu une augmentation de 34.000 quintaux par rapport à la campagne agricole écoulée, a précisé la même source, soulignant que la hausse de la surface réservée à la céréaliculture, la disponibilité des engrains et des semences en quantités suffisantes et le respect de l'itinéraire technique ont favorisé cet accroissement. La campagne des moissons qui a ciblé, cette année, une superficie de 38.395 hectares a réalisé, au plan des rendements à l'hectare, 20 quintaux de blé dur, 17 quintaux de blé tendre, 14 quintaux d'orge et 10 quintaux d'avoine, selon la même source.

Douze points (12) points de stockage d'une capacité totale de 290.000 quintaux sont mobilisés dans cette wilaya par la CCLS (Coopérative des céréales et des légumes secs) pour l'emmagasinage de la production, a-t-on également fait savoir, estimant que la récolte aurait pu être plus importante si 29 hectares n'avaient pas été détruits par des incendies.

## CONSTANTINE : 400 millions de DA pour raccorder la zone industrielle d'Ibn Badis au réseau du gaz naturel

Une enveloppe financière de 400 millions de dinars est mobilisée pour le raccordement de la zone industrielle de Tarf, dans la commune d'Ibn Badis (Constantine) au réseau du gaz naturel, a indiqué le wali, Hocine Oudah. Ce responsable qui effectuait mercredi soir une visite d'inspection sur le site de cette zone située à une vingtaine de km au sud-est de Constantine, a instruit les responsables locaux de la Sonelgaz et de la direction de l'Industrie et des mines à l'effet d'accélérer les procédures préalables au lancement de cette opération «importante».

Le chef de l'exécutif local a indiqué, dans ce contexte, que son administration saisira «dès ce jeudi», le ministère de l'Industrie et des mines en vue d'«activer» le dossier de mise à niveau de cette zone industrielle disposant de plus de 200 lots et qui vient de bénéficier d'un programme d'extension sur 400 hectares.

Rappelant les mesures prises au cours de la réunion gouvernement-wali en matière de promotion de l'investissement, M. Oudah a appelé les responsables concernés à «s'impliquer entièrement» dans le processus de relance de l'investissement «en évitant les entraves bureaucratiques». Au cours de sa visite dans cette zone industrielle, le wali s'est rendu sur le chantier de réalisation d'une boulangerie industrielle, première du genre à l'échelle de la wilaya, et qui devra produire 160.000 pains par jour. La wilaya de Constantine compte sept (7) zones industrielles et onze (11) zones d'activité étendant sur une superficie globale d'un millier d'hectares, selon les précisions fournies sur place par les responsables de la Société de gestion des zones industrielles (SGI). Le programme national d'extension des espaces voués à l'investissement a ciblé trois zones industrielles à Constantine, celle de Tarf (400 hectares de plus), Didouche-Mourad (extension sur 87 hectares) et d'Ali-Mendjeli qui bénéficiera de près de 45 hectares supplémentaires.

## AÏN DEFLA : Prochaine entrée en activité d'un centre de formation dédié à l'agriculture

Un centre de formation professionnelle spécialisé en agriculture entre en activité à Aïn Defla à l'occasion de la rentrée d'octobre a-t-on appris, jeudi, du responsable du service suivi et formation à la direction locale du secteur. De grands espoirs sont fondés sur ce centre implanté dans la commune de Sidi Lakhdar (22 km à l'est de Aïn Defla) pour «booster» le secteur de l'agriculture qui constitue la vocation première de la wilaya, a indiqué, à l'APS, Abdallah Benmoussa, signalant que la phase relative à l'encadrement pédagogique et à l'acquisition des équipements de cette nouvelle structure est sur le point d'être achevée. L'entrée en activité de ce nouveau centre s'inscrit dans la stratégie de la tutelle visant à privilégier les spécialités qui tiennent compte de la vocation et des spécificités de chaque région, a souligné M. Benmoussa, faisant état de l'enseignement de dix spécialités se rapportant à l'agriculture au niveau du centre en question. Les spécialités concernent l'élevage des animaux domestiques, l'apiculture, la mécanique des engins agricoles, la culture maraîchère, l'arboriculture, l'oléiculture, la préparation de boissons et de conserves destinées à la transformation, agent serriste, agent spécialisé en aquaculture et pépiniériste, a-t-il expliqué. La nouvelle acquisition s'ajoutera aux structures déjà opérationnelles sur le territoire de la wilaya en l'occurrence 24 CFPAs, 5 de leurs annexes en milieu rural et un institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP), a-t-on rappelé de même source.

APS

## BÉJAÏA

### Tourisme et investissements : lever les contraintes

C'est la deuxième réunion présidée par le wali de Béjaïa, ayant eu pour objet l'écoute et la prise en charge des doléances des citoyens bénéficiaires de projets d'investissement touristique dans le cadre du CALPIREF « créneau tourisme ». Tout récemment, donc, il s'agissait d'examiner ensemble (Administration et investisseurs potentiels) puis de débattre des problèmes récurrents auxquels font face les investisseurs touristiques dans le lancement et la mise en œuvre de leurs projets. Il est dit qu'après présentation du plan d'aménagement touristique de la côte Est (Aokas et Souk El Tenine), les ministères du Tourisme et de l'Agriculture ainsi que le directeur général des forêts seront aussitôt saisis pour qu'ils s'attellent à lever toutes les contraintes exposées par les concernés. Tout comme une correspondance sera également transmise au ministère de l'Environnement dont l'objet sera relatif à la réalisation d'une seule et unique station d'épuration pour les deux ZET (Aokas et Souk El Tenine) au lieu de plusieurs comme suggéré dans l'étude présentée, laquelle station, à propos de sa prise en charge, devrait faire l'objet d'un montant financier. Le wali a également demandé au bureau d'études d'intégrer l'espace séparant les deux ZET (Zone d'extension touristique). L'autre « dossier » qui a été abordé lors de cette réunion avec les investisseurs CALPIREF aura été celui de la non-régularisation du nouvel hôtel réalisé à la Brise de mer (Yougharthen), problème soulevé par son propriétaire et non moins promoteur, en l'occurrence le « boss » du groupe Lalouci, M. Mahmoud Lalouci lui-même. Après avoir pris connaissance de l'« historique » de ce projet (achevé) et qui remonte à 17 ans, et après avoir pris acte des explications des directeurs du tourisme, de l'énergie, de l'urbanisme et des travaux publics concernant ce dernier et, plus précisément, les raisons objectives de sa non-régularisation pour, notamment, des motifs sécuritaires, (l'édit hôtel est bâti sur un pipeline) le wali, au regard de l'importance du projet, a promis au propriétaire de réétudier le dossier à condition, toutefois, fait-on savoir (cellule de communication de la wilaya), de préparer un écrit destiné à être notarié et à travers lequel il (le propriétaire) s'engage à respecter strictement les prescriptions techniques énoncées par les deux bureaux d'études déplacés sur le site par le ministère de l'Energie et qui y ont travaillé. Il est par ailleurs question de saisir la Sonatrach en lui soumettant l'édit engagement accompagné des conclusions des deux études, celles-ci excluant tout danger lié au pipeline. Se rapprocher également des services de la Protection civile pour enclencher une étude à propos de la sécurisation du citoyen, autrement dit établir un plan d'intervention d'urgence (au niveau du site (hôtel)).

A. B.

## SELON SON PDG, LAID KHABER : «Introduction à la Bourse en 2016 de la cimenterie d'Ain El Kebira»

**La cimenterie d'Ain El Kebira (wilaya de Sétif), filiale du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) sera introduite en Bourse en 2016 à hauteur de 35% de son capital, a annoncé hier son PDG, Laid Khaber.**

L'opération d'entrée en Bourse de cette cimenterie publique qui produit 1,3 million de tonnes par an est actuellement en phase de préparation de la notice de présentation de l'unité qui devrait être déposée avant fin 2015 auprès de la Commission de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), a indiqué M. Khaber à des journalistes en marge d'une visite à cette unité. «L'entrée en Bourse de la cimenterie d'Ain El Kebira est prévue en 2016», a-t-il précisé, ajoutant que cette opération porte sur l'ouverture de 35% de son capital aux investisseurs institutionnels (banques, établissements financiers et compagnies d'assurance), mais aussi des personnes morales et physiques. M. Khaber a, en outre, tenu à souligner que l'ouverture d'une partie du capital de la Société des ciments d'Ain El Kebira (SCAEK) au marché financier ne signifie pas qu'elle sera privatisée. «Il ne s'agit pas d'une privatisation mais plutôt d'une contribution de la société à la dynamisation du marché boursier», a-t-il affirmé. Le Conseil des participations de l'Etat (CPE) avait donné en 2013 le feu vert à huit entreprises publiques pour l'ouverture ou l'augmentation de leurs capitaux, rappelle-t-on.

Il s'agit de la banque publique CPA (Crédit populaire d'Algérie), de trois cimenteries publiques relevant du groupe GICA (Ain El Kebira, Tébessa et Chlef), de la compagnie d'assurance CAAR, de COSIDER Carrières, filiale du



groupe public du BTPH COSIDER, de l'entreprise Hydro-aménagement et de l'opérateur historique de téléphonie mobile Mobilis.

### Une deuxième ligne pour tripler la production

De même, les fonds levés à la faveur de cette opération devraient permettre à la cimenterie d'Ain El Kebira d'amortir ses investissements destinés à tripler ses capacités de production d'ici fin 2016, a-t-il fait savoir.

En effet, les travaux d'extension des capacités de production de la SCAEK portent sur la réalisation d'une nouvelle ligne de deux (02) millions de tonnes par an.

Par conséquent, la production annuelle de cette unité devrait atteindre trois (03) millions de tonnes pour un investissement de 33 milliards de dinars (environ 340 millions de dollars). Les travaux de la réalisation de la deuxième ligne de production, dont le taux d'avancement est estimé à 55%, sont financés à hauteur de 37% par les fonds propres de la cimenterie, alors que les 63% restants font l'objet d'un emprunt contracté auprès du Fonds national d'investissement (FNI) remboursable sur une période de sept ans, a, de son côté, expliqué, le directeur finances et comptabilité de la SCAEK, Mohand El Hocine Harfouche.

Il s'agit de la banque publique CPA (Crédit populaire d'Algérie), de trois cimenteries publiques relevant du groupe GICA (Ain El Kebira, Tébessa et Chlef), de la compagnie d'assurance CAAR, de COSIDER Carrières, filiale du

phase de réalisation de l'extension, 300 autres postes directs ainsi que 1.500 postes indirects seront créés durant la phase d'exploitation de la nouvelle installation de production, a-t-on expliqué.

Ceci permettra aussi à l'usine de diversifier sa gamme de produits pour satisfaire la demande régionale, notamment en matière de ciments anti-sulfate destinés à la construction sur des sols agressifs comme au sud du pays, en plus de l'augmentation de la production du béton prêt à l'emploi.

Parallèlement à la mise en œuvre de ce projet, la cimenterie d'Ain El Kebira continue l'optimisation de ses performances en matière de diversification de la production mais aussi «en matière de conformité aux standards internationaux les plus exigeants en termes d'efficacité énergétique et de respect de l'environnement», a, par ailleurs, souligné M. Khaber.

Pour ce qui est du volet environnement, la mise en place de filtres à manches a permis d'éliminer toute émission atmosphérique de poussière émanant de l'usine.

Ces mêmes filtres ont aussi substitué à l'utilisation de l'eau dans les processus de production, réduisant le recours à cette source au seul circuit fermé de refroidissement et réalisant une économie

substantielle de l'eau de l'ordre de 20.000 mètres cubes par jour, réorientée au profit des ménages de la région.

Pour ce qui est de l'énergie, un système d'économie et de performance énergétique a été mis en place dans le cadre d'une convention conclue en 2012 avec l'Agence nationale de la promotion et de la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) et qui a permis à l'unité d'Ain El Kebira de réduire sensiblement sa consommation d'énergie, a précisé M. Khaber, ajoutant que la future nouvelle ligne de production sera soumise aux mêmes normes.

Le groupe GICA a annoncé en mai dernier qu'il allait investir 154 milliards de DA pour porter sa production à 18,5 millions de tonnes (MT) à fin 2017, contre 11,5 MT actuellement, soit une hausse de 38% de ses capacités.

Ces investissements visent l'extension des capacités de production des deux cimenteries du GICA, à savoir Chlef et Ain El Kebira, mais aussi la réalisation de deux nouvelles, l'une à Béchar, qui sera détenue par le GICA seul, l'autre à Oum El Bouaghi, qui sera le fruit d'une joint-venture avec le groupe public du BTPH Cosider. Selon des prévisions de son PDG, Rabah Guessoum, le groupe public algérien devrait assurer une production de 15,5 MT/an à fin 2016 après l'extension des capacités de production déjà existantes. Quant aux nouvelles cimenteries, pour la réalisation desquelles des opérateurs ont déjà soumissionné, elles devraient entrer en production fin 2017. Ainsi, la future cimenterie d'Oum El Bouaghi produira 2 millions de tonnes de ciment/an tandis que celle qui sera construite à Béchar produira 1 million de tonnes de ciment/an, rappelle-t-on.

## SELON LA FAO

### «Les prix agricoles mondiaux à leur plus bas depuis 2008»

Les prix agricoles mondiaux ont enregistré en août leur plus forte baisse en sept ans et atteignent pour certains leur plus bas niveau principalement en raison de l'abondance de l'offre et d'une moindre demande chinoise, a annoncé jeudi la FAO. Cette baisse concerne les principales denrées comme le lait, les huiles végétales, le sucre ou les céréales qui ont perdu 15% en un an, précise l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) dans son Indice mensuel des prix alimentaires. L'indice calculé sur un panier de denrées de base accuse une perte de 5,2% en un

mois à 155,7 points. «Le plus spectaculaire est cette chute drastique des prix en août» a confirmé Abdolreza Abbassian, économiste en chef de la FAO. «L'offre excédant la demande va continuer de peser sur les prix», prédit-il. Les céréales à elles seules accusent une baisse de 7% par rapport à juillet et les huiles végétales de 8,6% sur la même période, ces deux catégories de produits atteignant ainsi leur plus bas niveau depuis mars 2009. Les perspectives de récoltes mondiales établies par la FAO se chiffrent à 2,54 milliards de tonnes, soit 13,8 millions de tonnes supplémentaires par

rapport à 2014 - déjà une année d'abondance. Les produits laitiers comme les poudres de lait, les fromages, le beurre se sont effondrés de 9%, principalement sous l'effet du ralentissement de la demande chinoise sur les marchés internationaux. Enfin le sucre a perdu 10% de son prix en un mois en raison d'une nouvelle dépréciation du real brésilien (le marché directeur) par rapport au dollar mais aussi des estimations de production en Inde, qui devient le deuxième producteur mondial et sera exportateur net en 2016.

APS



## LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2015 : Avis partagés des opérateurs économiques de Médéa

Les nouvelles dispositions en matière de fiscalité, d'encouragement de l'investissement privé, du foncier industriel et du marché financier, contenues dans la loi de finances complémentaire 2015, auront un «impact certain» sur l'évolution de l'économie des régions, mais restent «insuffisantes», ont estimé, hier, des opérateurs économiques de la wilaya de Médéa.

Si ces derniers ont jugé «opportune» l'introduction de ces nouvelles dispositions, censées libérer les initiatives et stimuler l'investissement productif, ils ont considéré qu'il existe encore un «déphasage» par rapport aux réalités du terrain, notamment en ce qui concerne l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) qui, selon eux, ne prend pas en considération, dans sa version actuelle, les spécificités et la nature de chaque secteur à part.

Concernant l'encouragement de l'investissement privé, les opérateurs économiques, réunis au centre de loisirs scientifiques lors d'une journée d'information consacrée à ce sujet, à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie du Titteri, ont exprimé le souhait de voir certains aspects inhérents aux cahiers de charges «revus et corrigés» de façon à «simplifier» en-



core davantage les procédures réglementaires et inciter le secteur privé à investir plus.

Le président de la Chambre de commerce du Titteri, Abderahmane Hafed, a plaidé, quant à lui, pour la libéralisation des initiatives locales et permettre aux opérateurs du secteur privé de créer

des zones industrielles, assurant qu'une telle ouverture garantirait une meilleure gestion et exploitation du foncier industriel.

Il a évoqué également la nécessité de procéder à une réorganisation du marché financier, à travers notamment l'activation de la Bourse d'Alger, estimant que de telles dispositions vont contribuer à assurer une meilleure circulation de la masse monétaire, à pallier le manque de liquidités, à diversifier les sources de financement des entreprises et, enfin, à réduire le recours à la trésorerie de l'Etat.

## L'Autriche signe des accords économiques avec l'Iran

Une délégation autrichienne conduite par le président Heinz Fischer a conclu mercredi une visite de trois jours en Iran par la signature de plusieurs accords de coopération économique ainsi que dans les domaines de la science et l'éducation.

Lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue iranien Hassan Rohani, M. Fischer a dit s'attendre d'ici peu à un accroissement du commerce bilatéral d'environ 300 millions d'euros, prélude à une plus grande expansion économique et politique entre les deux

pays. Les échanges commerciaux entre les deux pays pourraient atteindre un milliard de dollars d'ici 2020, estiment des économistes.

La coopération en matière scientifique et universitaire a également figuré en bonne place de cette visite.

Le ministre autrichien des Sciences et de la Recherche, Reinhold Mitterlehner, et son homologue iranien, Mohammad Faradi, ont signé 13 accords de coopération dans les domaines de la recherche et de l'enseignement supérieur.



## Porto Rico présente un plan d'austérité sur cinq ans

L'administration de Porto Rico a présenté mercredi un plan d'austérité sur cinq ans pour l'aider à faire face à son endettement abyssal de 72 milliards de dollars.

Ce plan prévoit notamment des coupes dans les subventions aux municipalités, une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée, des départs anticipés à la retraite et une prolongation du gel des salaires dans les agences gouvernementales.

Il implique aussi des négociations avec les créanciers pour restructurer quelque 47 milliards

de dollars de dette, une tâche qui va s'avérer «ardue», comme l'a reconnu mercredi le gouverneur Alejandro García Padilla.

«La dette publique massive de Porto Rico est un obstacle à la croissance», a-t-il affirmé.

«Il est temps pour les créanciers de se réunir autour de la table et de participer aux sacrifices», a ajouté le dirigeant dans un message télévisé.

La batterie de mesures budgétaires laisse en outre un trou de financement de quelque 14 milliards de dollars entre 2016 et 2020



qui nécessitera un geste des créanciers. Sans cette renégociation de la dette, a averti le gouverneur, Porto Rico sera «forcé» de faire 3,5 millions d'habitants.

## Le pétrole finit en baisse à New York mercredi



Les cours du pétrole ont nettement baissé mercredi à New York où le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en octobre a perdu 1,79 dollar à 44,15 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

Aux Etats-Unis, «on attend le rapport sur l'état des réserves et il sera cette fois particulièrement important», a résumé l'analyste Bob Yawger, ajoutant qu'il intervient après une forte hausse des stocks (de brut) la semaine précédente.

En raison d'un jour férié lundi, l'Energy Information Administration (EIA), une antenne du département américain de l'Energie (DoE) publierà jeudi, et non mercredi comme l'habitude, ces chiffres hebdomadaires.

À l'entame de la saison de maintenance des raffineries, après la période estivale des grands déplacements, «on va voir leur cadence ralentir, et cela va laisser beaucoup de pétrole brut inutilisé», a prévenu M. Yawger. «En résumé, les marchés appréhendent ces chiffres».

## Recul de la production industrielle britannique



La production industrielle britannique a reculé de 0,4% au mois de juillet à cause d'une baisse de la production manufacturière, selon les estimations publiées mercredi par l'Office des statistiques nationales (ONS).

La production manufacturière, une des composantes de l'indicateur, a reculé de 0,8%, et c'est la «seule composante à avoir baissé», a indiqué l'ONS.

«Au sein de cette composante, la production de métaux, d'équipements de transport et le domaine de la maintenance ont particulièrement souffert en juillet», a précisé l'ONS. Cette baisse de la production manufacturière est «la plus lourde depuis mai 2014», a précisé l'office, qui a ajouté dans son communiqué qu'elle était particulièrement volatile ces derniers mois.

«La forte baisse de la production manufacturière a été en partie pondérée par une hausse de la production d'énergie de 1,3%, ainsi que la hausse des activités minières et pétrolières (+0,4%) et celle du traitement de l'eau et des déchets (+0,5%)», a souligné un économiste. En juin, la production industrielle avait reculé de 0,4%, en raison de la chute de la production de pétrole, secteur particulièrement important pour l'industrie britannique.

«Nous espérons une croissance de 0,6% au troisième trimestre comparée au deuxième trimestre, mais il y a désormais un risque qu'elle ne soit que de 0,5% sur un trimestre, voire inférieure», a pronostiqué un expert. «La reprise de l'économie au Royaume-Uni reste ferme, grâce aux dépenses des consommateurs», a tempéré un économiste.

APS

**PÊCHE**  
**11 entreprises**  
**représenteront**  
**Ain Temouchent**  
**au 6<sup>e</sup> SIPA d'Oran**



Onze (11) entreprises versées dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture représenteront la wilaya d'Ain Temouchent à la 6ème édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2015) d'Oran, a-t-on appris hier du directeur du secteur.

Prévue du 1er au 4 octobre prochain au Mohamed-Benahmed d'Oran, cette manifestation verra la participation en tant qu'exposants de cinq sociétés, notamment la ferme aquacole «AQUASOLE» de Sbiat commune de M'said et le bureau d'études «YAMAQUA», a indiqué Sahnoune Boukabrine à l'APS.

Les autres exposants seront l'entreprise de construction et de réparation navale de Beni Saf, la SARL «PESCAMAR» d'Ain Temouchent, outre un projet aquacole en cours de réalisation, a-t-on ajouté, soulignant que c'est la première fois que la wilaya enregistre une telle participation au SIPA.

Les six autres entreprises prendront part au SIPA en tant que professionnels visiteurs, à l'instar des SARL «AQUAHDING», «AQUAFISH», outre la conserverie de Bouzedjar et l'unité «ZABIBA».

La qualité de professionnels visiteurs offre la possibilité à ces six entreprises de participer aux travaux des ateliers et rencontres organisées dans le cadre de ce Salon international.

Cette 6ème édition sera placée sous le thème «Pour une contribution effective des filières de la pêche et de l'aquaculture à la diversification de l'économie nationale».

## GHARDAÏA

### 74 familles sinistrées lors des inondations de 2008 relogées la semaine prochaine

Soixante-quatorze (74) familles sinistrées, affectées par les inondations qu'a connues la région de Ghardaïa en 2008, seront relogées définitivement la semaine prochaine dans des logements en dur, a appris l'APS hier auprès des services de la wilaya.

Ces familles sinistrées, pour la plupart de la commune de Berriane (72), une de Ghardaïa et l'autre de Guerrara, ont été prises en charge par les pouvoirs publics et recasées temporairement dans des chalets, avant de bénéficier d'un logement en dur conçu selon les normes architecturales de la région, a affirmé le chargé de la communication de la wilaya, Kacem Khlili.

Le retard accusé dans le relogement de ces familles est lié aux événements récurrents qu'a connus la région de Berriane depuis 2009 et qui ont dissuadé les entreprises de construction et entravé la réalisation de logements dans cette contrée, a-t-il expliqué.

Cette opération de relogement des sinistrés des inondations d'octobre 2008 permettra de clôturer définitivement le dossier des sinistrés des inondations de Ghardaïa (2008), ont fait savoir les responsables de la wilaya.

Au total, 1.273 sinistrés, logés temporairement dans des chalets mis en place au lendemain de cette catastrophe naturelle, ont rejoint définitivement des logements en dur de type F3 et 3.000 familles sinistrées ont



également bénéficié d'une aide pour le logement rural, précisent les mêmes responsables.

La région de Ghardaïa avait connu le 1er octobre 2008 une crue exceptionnelle qui a engendré des inondations aux conséquences tragiques, tant en pertes en vies humaines qu'en dégâts matériels, dans la vallée du M'zab, bassin de réception des eaux de trois principaux affluents de l'oued M'zab.

Un total de 43 décès, dont 13 femmes, de 4 disparus et de 86 blessés ont été enregistrés lors de ces inondations, selon le bilan définitif arrêté

par les autorités compétentes dans la wilaya.

Les services chargés du recensement des sinistrés ont également enregistré 24.073 habitations touchées, à différents degrés de gravité, par les inondations, à travers 9 communes de la wilaya (Ghardaïa, Daya Ben Dahoua, Bounoura, El-Atteuf, Berriane, Guerrara, Zelfana, Métilli et Seb- Seb) déclarées sinistrées, ceci en plus des dégâts relevés dans différents autres secteurs.

Devant l'ampleur des dégâts causés, le gouvernement avait décidé, au lendemain de ces inondations, de réaliser plus de 2.565 chalets pour re-

caser temporairement les sinistrés et lancer un programme d'urgence pour la construction de 2.000 logements publics locatifs (LPL) et 3.000 logements ruraux (LR) destinés au relogement définitif des sinistrés.

Pas moins de six (6) milliards DA ont été dégagés par l'Etat pour le relogement des sinistrés et plus d'un milliard DA a été versé aux propriétaires de logements classées vert-2 et Orange-3, afin de réhabiliter les habitations fragilisées par ces inondations, conformément aux décisions prises par le Premier ministre lors de sa visite en octobre 2008 à Ghardaïa.

## RELIZANE

### Réception prochaine de 4.000 nouvelles places pédagogiques

Le centre universitaire Ahmed-Zabana de Relizane sera doté prochainement de 4.000 nouvelles places pédagogiques, a-t-on appris mercredi lors d'une visite d'inspection effectuée par le wali, Hadjri Derfouf à cet établissement d'enseignement supérieur.

M. Hadjri Derfouf a insisté, lors de l'inspection du chantier de réalisation de ces structures pédagogiques, sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux pour leur livraison à la fin du mois de septembre en cours.

Ces structures pédagogiques sont ré-



servées aux instituts des sciences juridiques et administratives et des sciences commerciales qui disposeront chacun de deux amphithéâtres et 26 salles de cours pratiques, une bibliothèque et d'autres structures administratives.

La réalisation de ce projet, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 95%, a nécessité une enveloppe financière de 5,1 milliard DA.

Le centre universitaire Ahmed-Zabana compte six instituts accueillant cette saison universitaire plus de 13.000 étudiants.

## TISSEMSILT

### A QUELQUES JOURS SEULEMENT DE LA CÉLÉBRATION DE LA GRANDE FÊTE DE L'AÏD EL-ADHA **Le prix du mouton inabordable**

#### ABED MEGHIT

L'Aid El Adha approche, les premières odeurs de la célébration de ce rite religieux, si cher aux yeux de notre prophète Ibrahim «Allih Es Salem», rite que tous les musulmans, dans le monde entier, fêtent dans la joie, la paix et la réconciliation. L'odeur de l'Aid El Adha se fait déjà sentir dans la région de l'Ouarsenis.

Comme cela est de coutume, les éleveurs et vendeurs de moutons trouvent l'occasion propice pour se remplir les poches au détriment des bourses modestes. Ces jours-ci, la fourchette des prix de moutons aux marchés destinés à la vente de moutons ont été ouverts dans les localités limitrophes du chef-lieu de wilaya, à savoir Khemisti, Layoune et Hamadia relevant de la wilaya de Tiaret. La vente a atteint son rythme de croisière, à partir de mardi der-

nier, se situait entre 25.000 et 45.000 DA.

Quatre jours plus tard, le minimum de cette fourchette a grimpé de plusieurs milliers de dinars. Et tout semble indiquer que la proportion des Tissemsiltiens qui ne pourront pas fêter l'Aid El Adha, faute de moyens, sera grande cette année. Par contre ceux qui étaient proposés entre 20.000 et 25.000 DA, ont pris environ 3000 DA de plus, voire 4000 DA. La fourchette devient donc très serrée, entre 20.000 et 25.000 DA, à peine 10.000 DA de différence entre le prix maximum et le minimum proposé.

Un minimum très souple, en fait puisqu'on peut toujours acquérir des bêtes entre 15.000 et 17.000 DA, mais elles sont encore plus chétives qu'il y a quatre jours. Leur poids ne dépasse guère les 15 ou 18 kilos de viande nets, il faut dire que la même situation prévaut au niveau des autres points de vente de la wilaya de Tissemsilt.

En ce qui concerne les prix pratiqués dans la wilaya, puisque la plupart des maquignons ou des revendeurs questionnés à ce sujet confirment que les prix y sont à peu près identiques.

Il est à noter, par ailleurs, que de nombreux points de vente clandestins, ont éclaté ces derniers jours à travers la wilaya de Tissemsilt.

Nombre de personnes se sont donc improvisées maquignons ou revendeurs, et ce, jusqu'à la veille de l'Aid El Adha, bien qu'ils ne connaissent rien au métier. Ces pseudo-maquignons réduisent les frais à un minimum vital, ils n'hésitent pas à effectuer de longs voyages vers les régions limitrophes telles que Djelfa, El Bayadh, Saida et Sougour pour ramener quelques dizaines de têtes qui leur permettront de réaliser des bénéfices substantiels. Pour rappel, il n'y aura pas d'importation de moutons cette année. A deux semaines de

l'Aid, les prix des moutons sont, comme on vient de le constater, en augmentation, et il semble qu'ils ne s'arrêteront pas en si bon chemin. En tout état de cause, qu'il soit bétier ou simple agneau, le prix du mouton reste inaccessible. Beaucoup de Tissemsiltiens sont décidés à ne pas franchir le pas.

Devant la hausse du prix du mouton, les familles au maigre reviennent préférable, à l'avance, se rapprocher des boucheries pour commander les abats pour le jour de l'Aid sans compter la viande congelée qui restera la viande du pauvre et du miséreux.

D'autre part, certains connaisseurs, incarnant cette «énième flambee», à la forte demande en viande ovine, en cette période de l'Aid, qui coïncide également avec les (zerda) de gaspillage, prévus lors des départs et retours des hadjis.

Notons que de nombreuses familles auront des difficultés à faire le sacrifice cette année encore...

## ORAN

**400 participants attendus au prochain espace vétérinaire algérien**

Près de 400 participants sont attendus à l'espace vétérinaire algérien, dont la 10ème édition se tiendra du 13 au 16 septembre en cours à Ain EL Turk (Oran), a-t-on appris hier des organisateurs de l'événement.

Placée sous le thème «les nouveaux défis en santé animale en Algérie», cette rencontre verra la participation de vétérinaires et d'experts venant des différentes régions du pays, ainsi que de Tunisie, de Jordanie, d'Egypte et du Maroc. De nombreuses communications sont programmées durant cette rencontre pour discuter des problématiques d'actualité du secteur des vétérinaires, précise-t-on de même source.

Des ateliers seront également proposés sur plusieurs thématiques telles que «la pharmacie et pharmaco-vigilance», «les maladies émergentes et ré-émergentes», «la prévention de la biosécurité à la vaccination», «les nouvelles approches en matière de nutrition animale et de zootехnie», et «le cheval : élevage et



pathologie». Soutenue par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, cette rencontre est coorganisée par le la-

boratoire d'agrobiotechnologie et nutrition de l'université Ibn Khaldoun de Tiaret et l'établissement «Sa-veter» spécialisé dans le domaine.

**OPÉRATION DE NETTOIEMENT****Enlèvement de plus de 4.150 tonnes de détritus au GPU d'Oran**

Plus moins de 4.158 tonnes de détritus et de décombres ont été enlevées mercredi, lors d'une large opération de nettoyage au niveau de sites ciblés du Grand projet urbain (GPU) d'Oran, regroupant les communes d'Oran, Bir El Djir, Sidi Chahmi et d'Es-Sénia, a-t-on appris de sources responsables de la wilaya.

Plus de 560 agents de nettoyage affiliés à l'«Blanche Algérie», dotés de dizaines de camions à bennes, des chargeurs et des bulls ont été déployés au niveau des sites d'El Hamri, d'El Menzah et de haï Es-Seddkilia relevant de la commune d'Oran, ont enlevé 798 tonnes de décombres, a indiqué la même source.

Le reste des quantités a été enlevé au niveau de certains points noirs dans la commune d'Es-Sénia et à haï Es-sabah dans la commune de Sidi Chahmi (1.730 tonnes) et

au niveau de cités d'habitation à haï USTO et à haï El Yasmine relevant de la commune de Bir El Djir (1.630 tonnes), a-t-on ajouté. En outre, plusieurs équipes du dispositif «Blanche Algérie» ont été mobilisées également pour la tonte de gazon, le désherbage et l'enlèvement de plastique au niveau de certains axes routiers principaux, notamment à haï «Es-sabal», a constaté l'APS sur place.

Cette opération d'envergure a été décidée pour améliorer le cadre de vie dans les quartiers et autres agglomérations du Grand projet urbain, rendus insalubres par des décharges sauvages donnant un décor hideux.

Cette opération de nettoyage d'envergure qualifiée de «réussie» est appelée à se multiplier de manière périodique pour assurer une hygiène durable dans les quartiers d'Oran, a-t-on souligné.

**TIPASA****Perturbations fréquentes dans l'alimentation en électricité dans plusieurs agglomérations**

Des perturbations fréquentes dans l'alimentation en électricité sont signalées, depuis plusieurs jours, dans de nombreuses agglomérations urbaines de la wilaya de Tipasa, a-t-on constaté.

Ces perturbations touchent principalement la partie est de la wilaya, notamment Bousmail, Bouharoune, Fouka, Koléa et Ain-Tagourait où des coupures intempestives et répétées privent des centaines de foyers d'électricité durant plusieurs heures et, dont la cause de ces coupures reste «inconnue», selon des citoyens approchés par

l'APS. Le chef-lieu de wilaya n'a pas été épargné par ces coupures où certains quartiers du nord de la ville de Tipasa, tels la cité Aadl 950 logements, la cité 150 Logements LSL, la cité promotionnelle et la cité des 140 logements, ont été privées d'électricité, mardi, pendant des heures entières, sans qu'aucun préavis ou information ne soit communiquée aux abonnés qui ont passé, toute l'après-midi et une partie de la soirée dans le noir.

Il est à signaler, dans ce contexte, qu'une réunion a été tenue, lundi, par le wali, Abdelkader Kadi avec les res-

ponsables du secteur de l'énergie afin d'examiner ce problème, selon les services de la wilaya.

Le wali a insisté, lors de cette réunion, sur la nécessité de «régler dans les meilleurs délais possibles» ce problème, tout en appelant les responsables du secteur de l'énergie à coordonner leurs efforts avec les différents corps de sécurité et les assemblées élues afin de «mettre un terme» au phénomène d'agression du réseau électrique locale, qui demeure l'une des principales causes de ces perturbations, a ajouté la même source.

**INTEMPIERIES****Inondations et infiltrations d'eau dans plusieurs communes d'Annaba**

Des inondations et des infiltrations d'eau de pluie ont affecté, mercredi, plusieurs communes d'Annaba, conduisant les éléments de la Protection civile à intervenir à 25 reprises pour des opérations de pompage, a-t-on appris auprès de ce corps constitué.

Des dégâts «plus ou moins importants» ont notamment touché les communes d'El Hadjari, de Sidi Amar, d'El Bouni, de Berrahal, d'El Eulma, d'El Berda et d'Annaba, a précisé la même source.

Les précipitations enregistrées dans la matinée de mercredi dans la wilaya, estimées à 17 mm, ont provoqué une coupure de la circulation routière sur la route nationale (RN) n° 16



au lieudit Ain Khrouf, dans la commune d'El Bouni, selon la Protection civile dont les responsables ont également

fait savoir que d'importantes quantités d'eau se sont accumulées dans plusieurs quartiers de la wilaya, dont les cités Sidi Salem, Hadjari Diss, Boukhemira et Allelich (El Bouni), Besbassa (Ain Berda) et Kalitoua (Berrahah).

Le même phénomène, accompagné cette fois de glissements de terrain, a également été observé dans les cités Beni Mehafer, 8-Mai 1945 et Sidi-Aissa, au chef-lieu de wilaya, provoquant des dégâts matériels dans des habitations précaires situées dans les vieux quartiers de la ville, a-t-on encore indiqué, ajoutant que les interventions ont mobilisé 20 camions dont 10 dotés de moyens de pompage.

**M'SILA****Traitement de 4.000 hectares de couvert forestier**

Un programme visant à traiter et à protéger 4.000 hectares de forêts de pin d'Alep des dégâts dus, notamment, à la chenille processionnaire sera lancé «début octobre» à M'sila, a-t-on appris hier, auprès de la Conservation des forêts.

Ce programme vise 18 sites répartis à travers les surfaces forestières des communes de Djebel Messaïd, Hammam Dhalââ, El Hamel, Maâdiid, Magra et Sidi-Ameur, des zones particulièrement exposées aux méfaits de la chenille processionnaire, un ravageur qui provoque un affaiblissement important des arbres, a précisé la même source.

L'action à entreprendre touchera notamment 1.800 hectares des forêts d'El Hamel riches en pins d'Alep plantés dans le cadre de la réalisation du barrage vert, a-t-on également précisé.

Par ailleurs, la Conservation des forêts entamera, en parallèle, un programme soutenu pour le reboisement intensif sur d'autres superficies forestières totalisant 400 hectares constitués essentiellement de pin d'Alep.

Ces opérations permettent la création de plus de 500 emplois au profit des habitants de communes riveraines et donneront lieu au renouvellement du couvert végétal tout en luttant contre l'érosion du sol.

**TISSEMSILT****Le jeune marié disparu retrouvé pendu**

ABED MEGHIT

Un jeune homme portant les initiales M.A., dit Ahmed, âgé de 36 ans, demeurant à la cité Concorde, a été découvert sans vie, pendu à un arbre au lieudit El-Keriyette-Chellal, localité située entre les communes de Thenet El-Had et Youssoufia.

La dépouille a été transférée à la morgue de l'EPH de Thenet El-Had, et ce, pour y subir une autopsie.

Le malheureux est ce jeune marié qui a convolé jeudi passé et qui est sorti samedi de son domicile pour ne plus réapparaître.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour tirer cette affaire au clair.

**BEJAIA****La crise de l'APW résolue après 8 mois de blocage**

Après huit mois de blocage, l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Béjaïa a réussi à surpasser sa crise, après avoir dégagé une nouvelle majorité qui a eu la latitude d'élire son exécutif, a-t-on constaté.

Réunis mercredi en session extraordinaire, les élus ont, à la majorité absolue, procédé à main levée à l'adoubement du bureau exécutif qui, en plus du président, compte désormais trois autres vice-présidents, issus respectivement du FFS, FLN et RND dont l'alliance a renversé les rapports de forces au sein de l'Assemblée et dessiné ainsi une nouvelle majorité.

La question de la majorité a été au cœur de cette crise qui a duré plusieurs mois et paralysé son action, allant jusqu'à faire l'impasse sur la répartition et le vote du budget primitif et supplémentaire de l'année 2015. «J'en appelle au sens des responsabilités de chacun des élus pour se mettre à l'œuvre et rattraper le temps perdu», a lancé le président de l'APW, Mohamed Bettache (FFS), qui n'a pas manqué d'appeler ses pairs réfractaires à rejoindre les rangs afin de permettre à l'Assemblée de travailler, désormais, dans un «esprit apaisé et serein». Cette majorité (FFS, FLN et RND) se compose dorénavant de 25 élus sur un ensemble de 43 personnes.

APS

# CRISE MIGRATOIRE

## 4.084 Cubains ont tenté d'entrer illégalement par mer aux Etats-Unis depuis fin 2014

Environ 4.084 Cubains ont tenté d'entrer aux Etats-Unis illégalement par la mer depuis le 1er octobre 2014, ont indiqué mercredi les gardes-côtes américains. Quelque 116 migrants cubains surpris en mer ces derniers jours dans le détroit de Floride ont été rapatriés à Cuba, ont précisé les gardes-côtes. «Ces voyages sont extrêmement dangereux», a souligné le capitaine Mark Gordon, cité dans le communiqué des gardes-côtes.

Par ailleurs, le nombre de migrants cubains ayant passé la frontière terrestre qui sépare le Mexique des Etats-Unis entre octobre 2014 et mai dernier est de 17.62 personnes, selon les derniers chiffres de la police américaine aux frontières (CBP). Le flux de migrants cubains tentant d'entrer aux Etats-Unis par la mer était de 2.129 en 2013 et de 1.082 sur la même période en 2010.

Le nombre de passages par la frontière mexicaine a également augmenté, avec 5.511 Cubains entrés en 2010, 6.087 en 2011, 10.421 en 2012 puis 13.807 en 2013, selon la même source.

## Le Danemark a fermé temporairement sa frontière aux trains allemands

La police danoise a ordonné mercredi la suspension des liaisons ferroviaires grandes lignes avec l'Allemagne en raison d'un afflux de réfugiés et du refus de centaines d'entre eux, en transit vers la Suède, de descendre de train à leur arrivée au Danemark.

Au moins deux trains transportant 340 réfugiés sont restés bloqués depuis le début de la journée à Rødby, port situé à 135 km au sud-ouest de Copenhague, principal point de passage par ferry entre l'Allemagne et la Scandinavie.

Alors que les migrants refusaient de descendre pour demander l'asile au Danemark, dont la politique d'immigration est plus restrictive, les autorités leur expliquaient qu'ils risquaient de cette manière d'être renfoulés vers l'Allemagne.

Certains ont tenté de s'enfuir mais ont été rapidement rattrapés par la police et envoyés dans un centre pour réfugiés. Au terme de longues négociations, une centaine de personnes ont finalement renoncé et annoncé dans la soirée qu'elles acceptaient de rester au Danemark. «Elles vont être conduites en car (dans des centres d'accueil) avec l'objectif de se faire enregistrer» par les autorités, indique un communiqué de la police locale. Puis vers 22H30 (20H30 GMT), une porte-parole de la compagnie danoise de chemins de fer DSB a annoncé que les trains avaient été autorisés à rejoindre Copenhague avec les migrants qui le souhaiteraient parmi les 240 restés à bord. «Nous n'attendons plus que le feu vert de la police. Les trains pourraient repartir dans quelques heures», a-t-elle précisé.

## L'Espagne accepte d'accueillir son quota

Le gouvernement espagnol accepte le quota proposé par la Commission européenne pour la répartition des réfugiés fuyant notamment le conflit en Syrie, a indiqué mercredi la présidence du gouvernement. L'Espagne accepte ainsi d'accueillir 14.931 personnes comme proposé par la Commission, qui s'ajoutent à 2.749 réfugiés déjà identifiés en juin, soit 17.680 personnes, selon la même source.

Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a souhaité que les 28 Etats membres de l'UE se mettent d'accord dès la semaine prochaine sur la répartition des 160.000 réfugiés évoqués, au risque de bousculer les pays réticents.

Ce chiffre correspond à l'addition d'une précédente proposition de répartir 40.000 réfugiés arrivés sur le sol européen, avec une nouvelle proposition d'urgence portant sur 120.000 personnes se trouvant actuellement en Italie, en Grèce et en Hongrie.

## Le Parlement européen approuve les mesures d'urgence

Le Parlement européen a approuvé hier les mesures d'urgence proposées par le président de la Commission Jean-Claude Juncker pour mieux répartir l'accueil des réfugiés entre les Etats membres ainsi que sa proposition de créer un mécanisme de répartition permanent et contraignant.



Dans une résolution adoptée à Strasbourg à une large majorité, les députés européens ont dénoncé un «manque de solidarité regrettable des gouvernements envers les demandeurs d'asile» et se sont dits prêts, le moment venu, à donner leur aval législatif «au moyen d'une procédure accélérée» au projet présenté mercredi par M. Juncker devant le Parlement à Strasbourg.

Lors de son premier discours sur l'état de l'Union, largement dominé par la pire crise migratoire en Europe depuis 1945, le président de la Commission avait exhorté les Etats membres à se répartir d'urgence l'accueil de 160.000 réfugiés, déjà sur le sol européen. «Ceci doit être fait de façon obligatoire», avait-il prononcé, pour ne

pas laisser «l'Italie, la Grèce et la Hongrie se débrouiller seules».

M. Juncker avait également précisé qu'après ces mesures d'urgence, «un mécanisme de relocation permanent» et contraignant soit adopté.

Dans leur résolution adoptée à Strasbourg par 432 voix pour, 142 contre et 57 abstentions, les eurodéputés ont apporté leur «soutien» à ces initiatives et réclamé une «clé de répartition équitable et obligatoire» entre les Etats membres.

Dans son discours, M. Juncker avait également pressé les Etats membres d'adopter une liste commune de pays tiers considérés comme «sûrs», afin de faciliter le traitement des demandes d'asile. Sur ce point, les parlementaires ont sou-

haité que cette liste «n'aille pas à l'encontre du principe de non-refoulement et du droit d'asile de chacun».

Les députés ont déploré que les migrants «n'aient pas d'autre option que le recours à des passeurs et à des itinéraires dangereux pour trouver une protection en Europe», jugeant «urgent» que les Etats membres mettent en place «des voies sûres et légales», notamment «des couloirs humanitaires et des visas humanitaires».

Enfin, le Parlement européen a appelé à la tenue d'une «conférence internationale», associant l'Union européenne et ses membres ainsi que l'ONU, les Etats-Unis, les Etats arabes et des ONG internationales, afin de traiter de toutes ces questions.

## 5.000 migrants arrivés en 24h à la frontière serbo-hongroise

Cinq mille migrants, dont des réfugiés fuyant les conflits au Moyen-Orient, sont arrivés au cours des dernières 24 heures à la frontière entre la Serbie et la Hongrie, a rapporté jeudi la télévision d'Etat serbe (RTS).

Le flux de migrants en route vers l'Union européenne ne tarit pas.

Une cinquantaine d'autobus transportant environ 2.500 migrants, ainsi que trois trains transportant environ 3.000 autres, sont partis durant la nuit de mercredi à jeudi de Gevgelija, à la frontière avec la Grèce, vers la frontière avec la Serbie dans le nord de la Macédoine, selon des médias.

Quelque 3.300 migrants, qui ne s'attardent que brièvement à Kanjiza avant de poursuivre leur route, ont déjà franchi la frontière avec la Hongrie, a précisé la RTS.

Le froid et la pluie, qui se sont abattus sur la région, s'ajoutent aux difficultés que rencontrent les migrants.

Ils sont pressés de traverser la Hongrie avant l'entrée en vigueur, la semaine prochaine d'une nouvelle loi antimigrants qui renforce notamment les possibilités de déploiement de l'armée aux frontières et rend l'immigration illégale passible d'une peine allant jusqu'à trois ans de prison.

Plus de 160.000 migrants ont franchi illégalement la frontière hongroise depuis le début de l'année, selon Budapest.

Environ 42.000 personnes supplémentaires pourraient arriver en Hongrie depuis la Grèce, la Macédoine et la Serbie dans les dix prochains jours, selon le HCR.

Pour faire face à cet afflux, la Hongrie a par ailleurs érigé une clôture provisoire de barbelés le long des 175 km de frontière avec la Serbie, doublée d'un mur haut de quatre mètres qui devrait être terminé avant fin octobre.

## 450.000 réfugiés arrivés en Allemagne depuis le début 2015

Quelque 450.000 nouveaux réfugiés ont été enregistrés en Allemagne depuis le début de l'année dont 37.000 pour la seule première semaine de septembre, a déclaré jeudi le vice-chancelier allemand Sigmar Gabriel devant le Bundestag.

«L'Allemagne a enregistré jusqu'à avant-hier (mardi) 450.000 réfugiés» depuis le début de l'année, a-t-il indiqué devant les députés. «En août ils étaient 105.000 et au cours des huit

premiers jours de septembre 37.000. Peut-être y en aura-t-il plus de 100.000 en septembre», a-t-il ajouté.

«Cela montre, franchement, que la répartition de 160.000 réfugiés en Europe n'est qu'un premier pas si l'on veut rester cordial.

On peut aussi dire une goutte d'eau dans la mer», a-t-il dit.

L'Allemagne s'attend à accueillir 800.000 demandeurs d'asile en 2015, soit quatre fois plus que l'année précé-

dente et un record en Europe. La Commission européenne a proposé mercredi un plan de répartition de 160.000 personnes, mais Berlin réclame un système de quotas pour le placement des réfugiés à travers les pays de l'UE qui ne soit pas plafonné pour faire face à la pire crise migratoire depuis des décennies.

Ce système de répartition est décrié dans de nombreux pays européens.

APS

## JAPON

**Un disparu et des habitations emportées à cause de pluies torrentielles**

Des pluies torrentielles continuaient de s'abattre hier sur le Japon, faisant déborder des cours d'eau et provoquant des glissements de terrain dans lesquels les autorités ont compté un disparu.

L'agence nationale de météorologie a diffusé des «alertes spéciales» pour les préfectures de Tochigi et Ibaraki, au nord de Tokyo.

«Ces intempéries sont d'une ampleur que nous n'avons encore jamais connue et elles présentent un danger immédiat», a averti un responsable de l'agence de météorologie, Takuya Deshimaru, lors d'une conférence de presse diffusée à la télévision.

«Il faut être aussi très vigilant aux alentours de ces régions même si l'alerte spéciale n'est émise que pour ces deux provinces», a-t-il insisté. «Le danger de glissements de terrain est extrêmement important.»

Dans la préfecture de Tochigi 90.000 personnes ont reçu l'ordre d'évacuer et il a été recommandé à 80.000 autres de quitter leur logement, a rapporté jeudi la chaîne de télévision NHK.

Un ordre d'évacuation a aussi été donné pour plus de 20.000 personnes



dans la préfecture d'Ibaraki, selon la chaîne.

Des centaines de milliers de personnes dans d'autres régions dont certains arrondissements de Tokyo étaient déjà concernées depuis mercredi par des recommandations de

quitter leur domicile. Des maisons ont été emportées par les cours d'eau transformés en gigantesques torrents ou renversées par des glissements de terrain, selon les autorités de Tochigi et d'après des images diffusées à la télévision.

## SANTÉ

**La mortalité infantile divisée par deux en 25 ans dans le monde**

La mortalité infantile dans le monde a été divisée par deux en un quart de siècle mais seulement 62 pays sur 195 ont atteint les objectifs fixés par les Nations Unies en ce domaine, révèlent des chiffres de l'ONU diffusés mercredi.

«La mortalité globale des enfants de moins de cinq ans a été réduite de 53% ces 25 dernières années» mais pour de nombreux pays la cible fixée dans le cadre des objectifs du millénaire (OMD) n'a pas été atteinte, selon cette étude publiée mercredi dans la revue médicale britannique The Lancet.

La mortalité infantile mondiale est passée de 12,7 millions en 1990 à 5,9 millions en 2015 (estimation), d'après une étude statistique réalisée par des membres de l'ONU et de ses agences, Organisation mondiale de la santé (OMS) et Unicef. «Des progrès remarquables ont été réa-

lisés au niveau mondial pour améliorer la survie des enfants ces 25 dernières années» commentent les auteurs de ce travail coordonné par Danzhen You de l'Unicef.

Ceux-ci relèvent une tendance «encourageante» ces dernières années dans l'est et le sud du continent africain et notent que si la mortalité infantile était restée au niveau de l'année 2000, 48 millions d'enfants supplémentaires seraient morts ces 15 dernières années.

«Nous devons reconnaître que des progrès énormes ont été accomplis globalement, spécialement depuis 2000», reconnaît la directrice générale adjointe de l'Unicef, Geeta Rao Gupta.

«Mais encore trop d'enfants continuent de mourir de causes qu'on pourrait éviter, avant leur cinquième année», ajoute la responsable dans un communiqué de l'ONU.

## GUINÉE

**Aucun nouveau cas d'Ebola enregistré depuis une semaine en Guinée**

Une semaine s'est écoulée sans qu'on enregistre de nouveau cas d'Ebola en Guinée, une première depuis mars 2014, a annoncé mercredi le Dr Bruce Aylward, responsable de la lutte contre l'épidémie qui frappe l'Afrique de l'Ouest pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

«compter d'aujourd'hui, cela fait sept jours qu'il n'y a pas eu de cas d'Ebola» en Guinée, a déclaré M. Aylward, lors d'une conférence de presse à Genève.

«C'est la plus longue période enregistrée sans nouveau cas d'Ebola en Guinée depuis mars de l'an dernier», a-t-il dit. Il a souligné que la prudence restait de mise car la période d'incubation du virus est de 21 jours.

Toutefois, a-t-il relevé, cela signifie que «la maladie est de mieux en mieux contrôlée», et ce malgré la saison des pluies qui rend encore plus complexe la surveillance de

l'épidémie en rendant notamment certaines routes presque impraticables dans la région.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, partie en décembre 2013 du Sud de la Guinée, a fait plus de 11.300 morts pour plus de 28.100 cas, un bilan sous-évalué, de l'aveu même de l'OMS.

Plus de 99% des victimes se concentrent en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia.

L'OMS espère mettre un terme à l'épidémie d'ici fin 2015, et prépare actuellement avec les autorités des pays concernés «la phase 3 de la réponse à l'épidémie».

Elle consiste notamment à contrôler les «risques résiduels» de réapparition de la maladie liés à la persistance du virus chez ceux qui ont survécu.

## CANCER

**Un procédé pour détecter des cellules métastatiques de manière précoce**

Un procédé a été mis au point par des chercheurs permettant de détecter de manière précoce des cellules cancéreuses métastatiques chez l'animal, a rapporté mardi la revue britannique «Nature Communications».

Les métastases, qui touchent principalement le foie, les poumons, le cœur et les os, sont un ensemble de cellules cancéreuses qui sont issues d'un organe touché par un cancer primaire et qui migrent vers un autre organe.

Elle sont souvent détectées à un

stade avancé et très difficiles à enrayer. Des chercheurs travaillent d'ores et déjà sur des tests sanguins permettant de prédire les risques d'une évolution défavorable dans certains cancers grâce à la présence de cellules tumorales circulantes (CTC). Mais ces cellules étant extrêmement rares et difficiles à détecter, un groupe de chercheurs américains dirigé par Lonnie D. Shea a créé un implant en biomatériaux capable de capturer des cellules métastatiques chez des souris de laboratoire auxquelles les chercheurs

avaient inoculé un cancer du sein métastatique. «Nous avons combiné cela avec un système d'imagerie qui nous permet de détecter la présence de cellules cancéreuses dans l'implant, ce qui nous permet de détecter de manière précoce les métastases», a indiqué M. Shea, cité par l'AFP.

Ce procédé devrait, selon lui, permettre de fournir «une fenêtre de tir pour traiter les métastases alors que le patient est encore en relativement bonne santé et avec peu de cellules cancéreuses».

## COOPÉRATION

**Première réunion de la commission bilatérale cubano-américaine à La Havane**

La commission bilatérale cubano-américaine se réunit pour la première fois aujourd'hui à La Havane, a annoncé le ministère cubain des Affaires étrangères. «Lors de cette réunion, les délégations des deux pays vont établir l'ordre du jour des questions à traiter après le rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les Etats-Unis le 20 juillet», a indiqué le ministère dans un communiqué publié mercredi sur son site. Il a noté que la Commission allait «discuter de nouveaux domaines de coopération bénéfique pour les deux pays, ainsi que de questions bilatérales et multilatérales, y compris les questions en suspens (...) entre Cuba et les Etats-Unis». Les délégations seront dirigées par Alex Lee, sous-secrétaire d'Etat adjoint américain chargé de l'Amérique du Sud et de Cuba, et par Josefina Vidal, directrice des Affaires américaines au ministère cubain des Affaires étrangères.

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry et le ministre cubain des Affaires étrangères Bruno Rodriguez avaient annoncé la création de cette commission bilatérale le 14 août dernier lors de la dernière visite de M. Kerry à Cuba.

## ENVIRONNEMENT

**«Love Song to the Earth», une chanson collective contre le changement climatique**

Plusieurs noms de la musique ont prêté leurs voix à une nouvelle chanson intitulée «Love Song to the Earth» (Chanson d'amour pour la Terre), sortie mercredi. Menés par Paul McCartney, les artistes chantent à tour de rôle sur une mélodie pop des paroles qui évoquent notamment la «fragilité» de la planète Terre. Accompagné d'une vidéo montrant des scènes de nature et des enfants tenant des pancartes, le titre est sorti mercredi sur Apple Music et sera mis en vente partout aujourd'hui. Les bénéfices seront versés à la Fondation de l'ONU sur le climat et la branche américaine des «Amis de la terre». Parmi les chanteurs, figurent le rockeur Jon Bon Jovi, la chanteuse folk-pop Sheryl Crow, Angelique Kidjo et le rappeur jamaïcain Sean Paul. «Avec cette chanson, nous voulons parler d'environnement aux gens pour qu'ils puissent agir et ne pas être paralysés par la peur», a expliqué la chanteuse pop britannique Natasha Bedingfield dans un communiqué.

## NIGER

**1.000 éléments de Boko Haram détenus**

Le Niger détient actuellement sur son territoire national «plus de 1.000 prisonniers du groupe terroriste Boko Haram», a fait savoir le ministre nigérien de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Massaoudou Hassoumi, cité par l'agence Chine-Nouvelle. Il a affirmé que les combats se poursuivent toujours dans le sud du pays, frontalier du Nigéria, pour éradiquer le groupe M. Hassoumi a, par ailleurs, annoncé la préparation d'une réunion à l'Assemblée générale des Nations unies sur la question Boko Haram. Depuis près de sept mois, le Niger, en même temps que le Tchad et le Cameroun, pays voisins du Nigéria, subissent des attaques à répétition du groupe Boko Haram, à partir de ses positions nigériennes, qui ont fait plusieurs centaines de victimes civiles et militaires. Ces attaques ont été vitées contenues par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) nigériennes avec l'appui de l'armée tchadienne.

Les autorités nigériennes ont annoncé plusieurs centaines de morts dans les rangs de Boko Haram.

En outre, l'instauration depuis le 10 février dernier de l'état d'urgence dans la région de Diffa a permis aux forces de défense et de sécurité de mener convenablement leur mission de sécurisation de la région face aux attaques du groupe.

# HYPNOSE MÉDICALE : DANS QUEL CAS Y RECOURIR ?

D'après l'Inserm, l'hypnose serait efficace pour pallier certaines anesthésies ou encore pour traiter des maladies digestives.

Feriez-vous confiance à l'hypnose pour vous soulager ? Derrière l'image fantasque des hypnotiseurs de foie se cache une véritable technique parfois utilisée dans le domaine médical. L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), en charge d'évaluer l'efficacité des applications de l'hypnose dans divers traitements, vient de remettre un rapport au ministère de la Santé. L'hypnose correspond à un état modifié de conscience : une personne sous hypnose n'est pas endormie mais son attention vers les événements extérieurs est atténueée. Pour entrer en hypnose, le patient est guidé par la parole d'un hypnotiseur qui peut s'accompagner de musique relaxante ou d'exercices de respiration.

## L'hypnose pour remplacer l'anesthésie

Parmi les applications efficaces de l'hypnose, l'Inserm recense son utilisation en complément des anesthésies. Pratiquée au cours d'une intervention chirurgicale, l'hypnose permet en effet de diminuer la dose de médicaments sédatifs administrés aux patients. Une anesthésie locale de la région à opérer peut alors suffire que ce soit pour des extractions de dents de sagesse, des biopsies du sein ou encore des interruptions de grossesse. L'institut Curie, à Paris, spécialisé dans le cancer du sein, propose d'ailleurs à ses patients des opérations sous hypnose plutôt que sous anesthésie générale. L'hypnose semble aussi faire ses preuves dans les soins contre le syndrome du côlon irritable, une maladie digestive qui se caractérise par des diarrhées, des



douleurs abdominales ou encore des ballonnements. Des séances régulières d'hypnose permettent d'atténuer visiblement ces symptômes. Autre application efficace de l'hypnose : le traitement du syndrome du stress post-traumatique (SSPT). Dans ce cas, une partie particulière de l'hypnose est utilisée. Il s'agit de l'EMDR (Eyes Movement Desensitization and Reprocessing) qui permet de travailler

sur les souvenirs négatifs ou traumatiques.

## Peu d'efficacité pour le sevrage tabagique

Le rapport de l'Inserm reste néanmoins plus réservé quant à l'efficacité de l'hypnose dans le cas de l'arrêt du tabac et, à plus grande échelle, pour les autres formes d'addictions. Même résultats peu concluants pour l'usage de l'hypnose dans le traitement des dépressions post-partum ou des douleurs

liées à l'accouchement. Mais dans tous les cas, le rapport de l'Inserm salue le fait que l'hypnose soit «considérée comme étant sûre lorsqu'elle est pratiquée par un professionnel de santé formé» et qu'elle ne s'accompagne que de très rares effets indésirables. Cependant, l'Inserm rappelle que, comme pour tout recours alternatif, le risque de l'hypnose est «de retarder ou d'entraver l'accès à des soins conventionnels qui seraient par ailleurs nécessaires.»

## ANESTHÉSIE : 3 RAISONS DE CHOISIR L'HYPNOSE

L'hypnose est de plus en plus utilisée dans le milieu médical : panorama des avantages de cette méthode révolutionnaire.

### Des gestes médicaux mieux acceptés

Les dentistes ont été parmi les premiers à s'aider de l'hypnose pour faire accepter les gestes médicaux. Et aujourd'hui, des adultes anxiex un bénéficient parfois aussi. Chez le kiné, l'intérêt est plus récent mais certains se forment pour aider leurs patients à mieux supporter les rééducations douces et douces.

La technique est de plus en plus utilisée pour accompagner des gestes médicaux délicats comme la pose de péridréas pendant l'accouchement, de l'intervention pour démonter les chardes (cathéters) ou les sondes.

Au service des urgences pédiatriques de certains hôpitaux, des équipes se tiennent même à la disposition des médecins pour effectuer en douceur points de suture et autres



gestes de petite traumatologie. Mais les «grands» gestes sont aussi nul doute que si on a la chance de rencontrer un soignant formé à l'hypnose le jour où on se casse une jambe sur une piste de ski ou lors d'un accident de la circulation, on vit beaucoup mieux le transfert vers le centre hospitalier le plus proche !

### Moins de douleur et moins d'angoisse

L'hypnose favorise un calme émotionnel recherché par les patients pour apprivoiser les gestes médicaux. Et elle permet de diminuer les douleurs postopératoires. Mais ce n'est pas tout. Les équipes sont unanimes pour dire que cet outil thérapeutique est intéressant car il remet le patient au centre de son histoire et de son évolution médicale. On est aux petits soins pour lui, on lui parle doucement, on le rencontre assez longuement avant... des attentions que les malades apprécient et dont ils se souviennent.

Dans de nombreuses unités de CHU, on peut trouver une équipe d'anesthésistes capables de pratiquer occasionnellement l'hypnose. Endoscopes, cure

de hernie discale, chirurgie de la main, circonscription césarienne, opérations des amygdales chez les enfants, et même «nettoyage» des artères carotides rétrécies, les

interventions concernées augmentent au gré de la spécialité des praticiens qui s'y mettent.

### Accompagner la naissance

C'est un peu par hasard que le Dr Aldo Parmet, gynécologue à Beer-Sheva, en Israël, s'est mis à l'hypnose. Une formation lui est proposée et il fait une révocation ! Depuis, il s'en révèle régulièrement pour assister ses patientes lors de problèmes de fécondité, vomissements pendant la grossesse, douleurs de l'accouchement...

Sa dernière mission : accompagner le transfert d'embryon dans l'utérus après la fécondation in vitro. Pour préparer les femmes, il explique que ce geste va permettre aux embryons de rentrer chez eux et qu'il faut leur souhaiter la bienvenue en leur offrant un environnement apaisant, c'est-à-dire un corps calme, qu'entraîne l'état d'hypnose.

Pour preuve, le résultat d'une étude récente menée chez cent couples : le taux d'implantation réussie est multiplié par deux !

## SÉRUM ANTI-VENIN : BIENTÔT UNE RUPTURE DE STOCK



Médecins sans frontières tire le signal d'alarme : d'ici fin 2016, le monde risque de manquer de sérum anti-venin, mettant des millions de vie en danger en Afrique subsaharienne.

Les médecins de MSF (Médecins sans frontières) sont inquiets. Ils viennent de recevoir le dernier lot de Fav-Afrique, un sérum anti-venin efficace pour une dizaine de morsures de serpents différentes, dont la production vient d'être interrompue par le laboratoire Sanofi. Et pour l'instant, aucun traitement aussi efficace ne semble prêt à prendre le relais.

**ConSEQUENCE : les soignants seront en rupture de stock d'anti-venin d'ici juin 2016, mettant en jeu la vie de milliers de personnes en Afrique Sub-Saharienne.**

### Le laboratoire Sanofi.

Pasteur qui fabriquait cet antiodote a interrompu sa

production car il n'était pas vendu au prix du marché,

explique-t-il. A la place, il

s'est lancé dans la

production d'un traitement

contre la rage. Des

négociations ont été

entamées avec d'autres

laboratoires pour transférer la

technologie anti-venin

mais les négociations

prendront de longs mois et

pourraient ne pas aboutir

avant l'expiration des

derniers lots de sérum anti-

venin.

«Lorsqu'une personne est

mordue par un serpent, ne

se sait pas forcément de

quel serpent il s'agit

exactement. L'intérêt de

Fav-Afrique est qu'il est

efficace pour une dizaine

de morsures différentes»,

souligne MSF.

Chaque année en Afrique

subsaharienne 30 000

personnes meurent d'une

morsure de serpent et

environ 8 000 subissent

une amputation à la suite

d'une morsure non traitée.

## CANCER : LES CELLULES MÉTASTASÉES POURRONT ÊTRE IDENTIFIÉES PLUS RAPIDEMENT

Les cellules métastasées pourront bientôt être détectées au stade précoce, donc traitées plus rapidement, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Nature Communications*.



Les chercheurs de l'Université du Michigan ont mis au point un moyen de détecter de manière précoce des métastases. Les scientifiques ont réussi à créer un implant en biomatériaux capable de détecter et capturer des cellules métastatiques chez des souris génétiquement modifiées pour avoir un cancer du sein.

«Nous avons combiné cela avec un système d'imagerie qui nous permet de détecter la présence de cellules cancéreuses dans l'implant, ce qui nous permet de détecter de manière précoce les métastases», a expliqué le professeur Lonnie Shea.

Les métastases sont des cellules cancéreuses qui migrent de l'organe touché par le cancer à d'autres parties du corps. Elles sont le signe avant-coureur de la généralisation du cancer. Cette découverte permettrait de réduire ces risques de la généralisation du cancer souvent détectée trop tard. Et pour tous les patients à risque de récidive, cette détection permettrait d'identifier les métastases au stade le plus précoce et permettrait la mise en place d'un traitement adapté. Ces conclusions ont été observées en laboratoire chez l'animal. Elles doivent être valideres sur l'homme. Grâce à cette découverte, une fenêtre de tir pour traiter les métastases alors que le patient est en place en relativement bonne santé et avec peu de cellules cancéreuses», explique le professeur Lonnie Shea à l'AFP.

## COMPRENDRE SON ÉVOLUTION GRÂCE À UN TEST SANGUIN

Des chercheurs américains ont mis au point une technique pour remonter la chronologie des métastases d'un patient. Une prise de sang suffit à déterminer comment les tumeurs sont liées entre elles et reconstruire l'évolution du cancer.

Un nouveau test, plus rapide que l'ancien, permettra de déterminer la chronologie du développement de métastases. Le but : comprendre la façon dont la tumeur s'est répandue dans l'organisme du malade grâce à une simple prise de sang. Le travail menant à ce résultat a été effectué par les chercheurs de l'hôpital général du Massachusetts, aux Etats-Unis.

L'étude en question a été publiée par la revue de l'Académie américaine des sciences américaine (Pnas). «Si on réussit à reconstruire

l'arbre généalogique de toutes les métastases d'un patient, on pourra déterminer comment les différentes tumeurs sont liées les unes aux autres et reconstruire l'évolution du cancer», explique Kamila Naxerova, auteure principale de l'étude. Connaitre la façon dont les cellules se sont répandues dans le corps des malades devrait permettre de développer des thérapies plus efficaces et mieux adaptées.

### Une méthode rapide et peu coûteuse

Pour l'étude, 22 personnes atteintes d'un cancer du colon ont subi le test. Cette analyse a permis de déterminer l'arbre généalogique de la tumeur primitive en remontant par les fragments d'ADN très sensibles aux mutations. «Nous appliquons maintenant cette méthodologie pour répondre à des questions

importantes sur le plan clinique concernant la biologie des métastases chez un plus grand nombre de patients. Il s'agit d'une méthode rapide et peu coûteuse que l'on pourrait appliquer sur de nombreuses autres tumeurs», conclut la scientifique.



de l'ensemble de la tumeur, longue et difficile à réaliser, alors que les chercheurs du Massachusetts se sont concentrés sur des fragments d'ADN très sensibles aux mutations. «Nous appliquons maintenant cette méthodologie pour répondre à des questions

## PRÉSIDENTIELLE EN GUINÉE : Ouverture officielle de la campagne électorale

La campagne officielle pour l'élection présidentielle du 11 octobre en Guinée s'est ouverte hier, selon un décret du chef de l'Etat Alpha Condé rendu public mercredi soir.

La campagne électorale s'achèvera le samedi 10 octobre à 00H00 locale et GMT, précise le décret.

Huit candidats, dont le président Condé et son adversaire malheureux du second tour de la précédente présidentielle en 2010, le chef de l'opposition Cellou Dalein Diallo, sont en lice.

Depuis la mi-août, Alpha Condé a sillonné la Haute Guinée (est), sa région d'origine avant d'entamer fin août une tournée d'une vingtaine de localités de Moyenne Guinée (centre), bastion

électoral de M. Diallo.

Le premier tour de la présidentielle est fixé au 11 octobre.

Selon les dispositions légales, «s'il y a lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin» présidentiel, «celui-ci est fixé au quatorzième jour après la proclamation des résultats définitifs du premier tour».

Les deux précédents scrutins, la présidentielle de 2010 et les législatives de 2013, ont été émaillés de violences et d'accusations de fraude.



## Plus de 1.000 éléments de Boko Haram détenus au Niger

Le Niger détient actuellement sur son territoire national «plus de 1.000 prisonniers du groupe terroriste Boko Haram», a fait savoir le ministre nigérien de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Massaoudou Hassoumi, cité par l'agence Chine-Nouvelle.

Il a affirmé que les combats se poursuivent toujours dans le sud du pays, frontalier du Nigeria, pour éradiquer le groupe M. Hassoumi a, par ailleurs, annoncé la préparation d'une réunion à l'Assemblée générale des Nations unies sur la question Boko Haram.



Depuis près de sept mois, le Niger, en même temps que le Tchad et le Cameroun, pays voisins du Nigeria, subissent des attaques à répétition du groupe Boko Haram, à partir de ses positions nigériennes, qui ont fait plusieurs centaines de victimes

civiles et militaires. Ces attaques ont été vite contenues par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) nigériennes avec l'appui de l'armée tchadienne.

Les autorités nigériennes ont annoncé plusieurs centaines de morts dans les rangs de Boko Haram.

En outre, l'instauration depuis le 10 février dernier de l'état d'urgence dans la région de Diffa a permis aux forces de défense et de sécurité de mener convenablement leur mission de sécurisation de la région face aux attaques du groupe.

## 2 Soudanais tués dans une attaque contre un véhicule de l'OMS

Des hommes armés au Darfour ont tué par balles deux fonctionnaires soudanais et se sont emparés de leur véhicule qui transportait des responsables de l'OMS et du ministère de la Santé, a annoncé hier l'ONU.

«Des hommes armés non identifiés ont tendu mardi une embuscade au véhicule, tuant le chauffeur et un responsable de la sécurité», à quelques 40 kilomètres de Al-Genina, la capitale du Darfour-Ouest, a indiqué un responsable du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Les deux fonctionnaires du ministère de la Santé du Darfour-Ouest et le médecin de l'OMS qui se trouvaient à bord du véhicule volé sont indemnes, a-t-il ajouté. L'équipe enquêtait sur la présence du ver de Guinée au Soudan au moment de l'attaque.

«déplore l'attaque qui a visé nos employés et nos collègues du gouvernement.

Les services de santé sont un élément crucial de l'ensemble du travail humanitaire», a affirmé la représentante de l'OMS au Soudan, Naeema al-Gaaseer.

Le Darfour est le théâtre depuis 2003 d'affrontements entre l'armée alliée à des tribus, et des rebelles qui réclament la fin de la «marginalisation économique» du Darfour et un partage du pouvoir avec le gouvernement de Khartoum.

Le conflit a fait plus de 300.000 morts et déplacé 2,5 millions de personnes, selon l'ONU.

Le président soudanais Omar el-Béchir est inculpé depuis 2009 par la Cour pénale internationale pour crimes de guerre au Darfour.

## CENTRAFRIQUE: Deux morts à Bangui dans des attaques à la grenade

Deux civils ont été tués mercredi soir à Bangui par des grenades lancées par des inconnus armés dans deux quartiers de la capitale centrafricaine, a annoncé jeudi la force de l'ONU en Centrafrique (Minusca).

«Des individus armés non identifiés» ont lancé au moins deux grenades dans les quartiers Petevo et Fatima «qui ont causé la mort de deux personnes et fait de nombreux blessés», indique un communiqué de la Minusca.

Condamnant des «actes odieux et lâches», la Minusca «déplore que ces attaques surviennent à un moment où se note une amélioration de la situation sécuritaire à Bangui ainsi qu'une reprise des



activités économiques». «Des enquêtes sont en cours pour identifier les auteurs de ces crimes afin qu'ils répondent de leur forfait devant la justice centrafricaine», ajoute le texte.

Le renversement en mars 2013 du président François Bozizé par

la Séléka a plongé l'ex-colonie française, déjà très instable et l'un des pays les plus miséreux au monde, dans sa plus grave crise depuis son indépendance en 1960, déclenchant des tueries de masse entre communautés musulmanes et chrétiennes en 2013 et 2014, dont elle peine toujours à se relever.

Le niveau des violences a depuis considérablement baissé.

Mais des groupes armés sévissent toujours dans certaines parties du territoire et de très nombreuses armes de guerre - dont des grenades - circulent dans le pays et sont régulièrement utilisées pour des actes de banditisme.

## ELECTIONS EN RDC : L'opposition rejette l'arrêt de la Cour constitutionnelle

La «Dynamique de l'opposition» congolaise a rejeté mercredi l'arrêt rendu la veille par la Cour constitutionnelle à Kinshasa ouvrant la voie à un report du scrutin électoral devant mener à la présidentielle de novembre 2016. «En donnant des avis et orientations tendancieux au pouvoir en place, les membres de la Cour constitutionnelle ont revêtu la casquette de membres de la majorité présidentielle», déplore une «déclaration politique» publiée au nom de cette coalition d'opposants au président de la République démocratique du Congo, Joseph Kabila. La Cour constitutionnelle a ordonné mardi que les élections des gouverneurs des provinces nouvellement créées en République démocratique du Congo aient lieu impérativement avant le premier scrutin devant ouvrir, fin octobre, la série de consultations populaires devançant la prochaine présidentielle. La Cour a rendu son arrêt à la suite d'une requête en interprétation de la Commission électorale nationale indépendante (Cénii), dans l'impossibilité d'organiser les élections des gouverneurs des 21 nouvelles provinces créées par une loi promulguée en février sans chambouler son «calendrier électoral global» prévoyant la tenue d'une dizaine d'élections en l'espace de 14 mois.

L'opposition et une partie de la majorité accusent le clan présidentiel de «manœuvrer pour permettre au chef de l'Etat de rester au pouvoir au-delà du terme de son mandat, entre autres en retardant la tenue de la présidentielle».

## CAMEROUN: 200 Casques bleus réclament des mois d'arriérés de soldes

Plus de 200 Casques bleus camerounais, de retour de Centrafrique, ont manifesté mercredi dans les rues de Yaoundé pour revendiquer le paiement d'arriérés de soldes. Ces militaires, en tenue de Casques bleus des Nations unies, ont marché sur plus de 4 km, de leur base d'Ekonou, un quartier populaire de Yaoundé, vers le quartier général de l'armée en passant par le centre de la ville.

Bloqués à l'entrée du QG par d'autres militaires, ils sont restés assis plusieurs heures devant l'Assemblée nationale. En fin d'après-midi, les manifestants ont quitté les lieux après une promesse de paiement faite par le ministre de la Défense, Edgar Alain Mebe Ngo'o, venu à leur rencontre. Le porte-parole du gouvernement, Issa Tchirima Bakary, a ensuite déclaré que le président Paul Biya avait décidé de «faire procéder au paiement immédiat et par anticipation sur la régularisation à venir de l'UA des arriérés de primes réclamés à hauteur de 6 milliards de FCFA», soit environ 9 millions d'euros. Ce qui, selon lui, correspond à «8 mois de primes impayées pour la période allant de février à septembre 2014» quand les soldats étaient sous mandat de l'Union africaine.

Ils ont été intégrés le 15 septembre 2014 dans la Minusca.

«Nous revendiquons 18 mois d'arriérés de soldes et nous sommes 1.300 militaires camerounais dans cette situation», a affirmé l'un d'eux à des correspondants de presse sous couvert de l'anonymat. «Nous réclamons 12 mois de soldes lorsque nous étions sous la responsabilité de l'Union africaine (UA) et six mois comme Casques bleus» de la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca), a-t-il poursuivi. Les contingents africains, d'abord engagés en Centrafrique en 2013 sous la bannière de la mission de l'Union africaine (Misca), ont ensuite intégré la Minusca, lancée en septembre 2014.

Selon ce soldat, la rémunération par l'UA et l'ONU des soldats camerounais devait transiter par leurs responsables hiérarchiques, avant d'être reversée aux intéressés.

## L'Afrique en bref...

**KIGALI** - La Cour suprême du Rwanda statuera sur la requête de la formation politique «Parti démocratique vert» qui tente d'empêcher par voie de justice une réforme constitutionnelle qui permettrait au président sortant Paul Kagame de briguer un troisième mandat en 2017.

**BISSAU** - Le nouveau Premier ministre bissau-guinéen Baciro Dja, dont le gouvernement a été investi lundi, a annoncé mercredi sa démission à la suite de l'invalidation par la Cour suprême de sa nomination en août, a-t-on indiqué de sources officielles.

**GENEVE** - Une semaine s'est écoulée sans qu'on enregistre de nouveau cas d'Ebola en Guinée, une première depuis mars 2014, a annoncé mercredi le Dr Bruce Aylward, responsable de la lutte contre l'épidémie qui frappe l'Afrique de l'Ouest pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

**STRASBOURG** - La Commission européenne a proposé mercredi de mettre sur pied un fonds d'urgence pour l'Afrique de 1,8 milliard d'euros à travers la contribution des Etats de l'UE, afin d'octroyer de l'argent destiné au développement des pays de transit et d'origine de migrants.

**KHARTOUM** - La police soudanaise a dispersé mercredi à coups de gaz lacrymogènes des centaines de personnes manifestant contre les coupures d'eau à Omdourman, la ville jumelle de Khartoum, selon des témoins.

## Manifestations devant Downing Street contre la visite de Netanyahu à Londres

Environ 400 personnes ont protesté mercredi après-midi devant la résidence du Premier ministre britannique au Downing Street contre la visite du chef du gouvernement israélien Benjamin Netanyahu, arrivé mercredi à Londres.

Les manifestants ont scandé des slogans comme «Arrêtez Netanyahu» ou «criminel de guerre» et l'accusaient d'être un «tueur d'enfants» sur leurs posters.

Par ailleurs, plus de 108.000 personnes ont signé une pétition en ligne sur le site du Parlement britannique réclamant l'arrestation du Premier ministre israélien pour «crimes de guerre», notamment lors de la dernière offensive militaire contre Ghazieh en 2014.

«Un petit nombre de manifestants a été arrêté pour des délits d'obstruction, d'agression et dégradation de véhicules», a confirmé la police dans un communiqué.

## IRAK: Un centre de commandement de Daech détruit à Ramadi

La coalition internationale dirigée par les Etats-Unis a bombardé et détruit un important centre de commandement et d'approvisionnement du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) dans la région de Ramadi dans l'ouest de l'Irak, selon un communiqué de la force coalitionnée publiée mercredi.

Une vidéo accompagnant le communiqué de la frappe aérienne sur un terrain de football montre une énorme explosion secondaire sur le site.

«Le stade servait de centre de commandement clé (pour Daech) dans la région de Ramadi et était utilisé pour stocker de larges quantités d'explosifs de fabrication artisanale, d'armes et de munitions», affirme la coalition dans son communiqué.

«La destruction du site va perturber de manière significative la capacité (du groupe) à conduire ses opérations et à assurer l'approvisionnement de ses éléments à Ramadi», selon le texte.

Ramadi, capitale de la province d'Al-Anbar, est tombée aux mains de Daech en mai.

## NUCLÉAIRE: L'AIEA demande à l'Iran de lever des «ambiguïtés»

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a demandé mercredi à l'Iran de lever des «ambiguïtés» concernant ses activités nucléaires passées, dans le cadre d'un processus de vérification préalable à une levée des sanctions internationales frappant ce pays.

«L'AIEA a posé à l'Iran, le 8 septembre, des questions sur des ambiguïtés concernant des informations que lui a fournies l'Iran le 15 août 2015», a annoncé l'agence dans un communiqué publié mercredi en marge d'une réunion de son exécutif au siège de l'agence onusienne, dans la capitale autrichienne.

Téhéran et les grandes puissances ont conclu le 14 juillet, à Vienne, un accord historique destiné à garantir la nature strictement pacifique du programme nucléaire iranien, en échange d'une levée des sanctions.

Avant que cette levée ne puisse être mise en oeuvre, l'AIEA doit toutefois rendre, le 15 décembre, un rapport destiné à lever toutes les zones d'ombre planant encore sur le dossier.

L'AIEA n'a pas donné de détails sur les «ambiguïtés» évoquées, précisant simplement que la question serait à l'ordre du jour de réunions d'experts «organisées à Téhéran d'ici au 15 octobre». **APS**

## Hollande, Merkel, Porochenko et Poutine saluent un respect global du cessez-le-feu en Ukraine

Les dirigeants français, allemand, ukrainien et russe ont salué mercredi soir lors d'un entretien téléphonique d'une heure et demie le cessez-le-feu «globalement respecté depuis le 1er septembre» en Ukraine, décidant de se retrouver «début octobre» à Paris, a annoncé la présidence française.

Le Kremlin a précisé pour sa part que le président russe Vladimir Poutine avait donné son accord pour rencontrer François Hollande, Angela Merkel et Petro Porochenko le 2 octobre à Paris.

Lors de sa conférence de presse lundi, François Hollande avait évoqué une date un peu plus proche pour ce nouveau sommet sur l'Ukraine, envisageant qu'il se tienne avant l'Assemblée générale annuelle de l'ONU fin septembre à New York. Les ministres des Affaires étrangères des quatre pays se retrouveront toutefois comme prévu à Berlin le 12 septembre afin de «préparer des propositions concrètes», a confirmé la



présidence française, citée par l'AFP. La reprise de discussions à quatre, avec le président russe Vladimir Poutine, était très attendue alors qu'il avait été

tenu à l'écart d'une rencontre entre ses trois homologues, le 24 août à Berlin.

Selon la présidence française, les quatre dirigeants sont convenus mercredi soir «de la nécessité de tout faire» pour que le cessez-le-feu «perdure et que la Mission spéciale d'observation de l'OSCE dispose d'un accès permanent, sûr et sans entrave aux zones concernées». En matière de sécurité, ils ont souligné qu'un «accord sur le retrait des armes de calibre inférieur à 100mm doit désormais être trouvé dans les délais les plus brefs» tandis que «celui sur le retrait des armes lourdes doit être pleinement mis en oeuvre».

## Près de 300 arrestations «liées au terrorisme» au Royaume-Uni (Intérieur)

La police du Royaume-Uni a procédé à 299 arrestations «liées au terrorisme» sur l'année écoulée au 31 mars, a indiqué hier le ministère britannique de l'Intérieur.

Ces 299 arrestations représentent une augmentation de 31% par rapport à l'année précédente et un record depuis que ce type d'affaires a commencé à être répertorié, après les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis.

Comme d'autres pays européens, le Royaume-Uni fait face au défi que constitue l'éventuel retour au pays de centaines de Britanniques radicalisés, partis combattre dans les rangs de mouvements terroristes, comme le groupe autoproclamé Etat islamique (EI, Daech).

Cette menace a poussé le gouvernement de David Cameron à relever en août 2014 le niveau d'alerte de sécurité de «substantiel» à



«grave». Selon des chiffres officiels, 600 à 700 Britanniques seraient partis combattre en Syrie, parmi lesquels près de 300 seraient rentrés au Royaume-Uni.

## Davutoglu: les raids contre le PKK en Irak «s'avèrent très efficaces»



L'armée de l'air turque a continué hier de bombarder les positions des séparatistes kurdes dans le nord de l'Irak, et ces frappes s'avèrent «très efficaces», a déclaré jeudi le Premier ministre turc, Ahmet Davutoglu.

L'armée turque a intensifié ses frappes aériennes contre les séparatistes du

Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit) après la mort de 16 soldats turcs tués par les rebelles dimanche dernier.

Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière lancée par le PKK depuis que le cessez-le-feu a volé en éclats en juillet entre les séparatistes de l'Etat turc.



## FRANCE : FACE À LA MENACE TERRORISTE ET LA MONTÉE DE L'ISLAMOPHOBIE

### Un train de mesures arrêté par les grandes fédérations musulmanes de France

Réunis mercredi 9 septembre 2015 à la Grande Mosquée de Paris à l'invitation du Recteur Dalil Boubakeur, les représentants des grandes fédérations musulmanes de France (FGMP, UOIF, RMF) ont convenu face à la menace terroriste et la montée de l'islamophobie, de mettre en commun leurs actions en faveur de la formation des imams et d'une plus grande sensibilisation citoyenne de la jeunesse.

La délégation de l'UOIF (Union des organisations islamiques de France) était conduite par son président Amar Lastar et celle du RMF (Rassemblement des musulmans de

France) par son président Anouar Kbibech, également président du CFCM (Conseil Français du Culte Musulman). La FGMP (Fédération nationale de la Grande Mosquée de Paris) était représentée par son président, le Recteur D. Boubakeur.

Des commissions de travail conjointes seront notamment mises en place concernant l'harmonisation des horaires de prières et la mise en concordance des calendriers afin d'aboutir à une uniformisation rituelle dans le respect des obligations religieuses.

Les trois présidents de fédérations ont également convenu, en concertation avec le CFCM, d'organiser dans les prochains mois un rassemblement unitaire afin de permettre l'expression des musulmans de France sur les sujets qui touchent à leur vie citoyenne.

Ne pouvant rester insensibles devant l'afflux des réfugiés en Europe et à la terrible tragédie humaine qu'elle engendre, ils ont exprimé leur forte préoccupation humanitaire et appellent à une très large mobilisation des mosquées et des musulmans de France pour leur venir en aide sans distinction de religion, notamment à l'occasion de la fête de l'Aïd-El-Adha (Aïd-El-Kebir).

## La 2<sup>ème</sup> édition du Festival d'Oran du film court reportée au 23 octobre



La 2<sup>ème</sup> édition du Festival d'Oran du film court incitant au bénivolat (FOFIB 2015), initialement prévue pour septembre courant, a été différée pour des raisons organisationnelles au 23 octobre prochain, a-t-on appris hier du groupe initiateur «Algériens Optimistes». «La 2<sup>ème</sup> édition de cet événement culturel a été reportée à la date indiquée à la demande de nombreux jeunes candidats sollicitant un délai supplémentaire pour l'achèvement de leurs œuvres», a précisé à l'APS Réda Hadj-Sahraoui, membre du groupe initiateur.

«L'ajournement est dû principalement à la coïncidence de la première échéance avec la rentrée scolaire et universitaire et d'autres activités majeures comme la mobilisation citoyenne en faveur de la candidature de la ville d'Oran pour l'accueil des Jeux Méditerranéens 2016», a-t-il expliqué. Le report permettra également d'élargir la participation à un maximum de cinéphiles, a indiqué le jeune Réda, faisant savoir à ce titre que plus de vingt œuvres ont été déjà réceptionnées de différentes wilayas du pays. La nouvelle date limite pour la réception des films a été arrêtée au 2 octobre prochain, a-t-il signalé, ajoutant que les détails sur les modalités de participation sont fournis sur la page Facebook du groupe «Algériens Optimistes» ([facebook.com/algériensoptimistes](https://facebook.com/algériensoptimistes)). La 2<sup>ème</sup> édition du FOFIB, qui a pour slogan «Libérez votre créativité», invite les amoureux du 7<sup>ème</sup> art, amateurs ou professionnels, à réaliser des courts-métrages encourageant les comportements exemplaires et le civisme.

## 9<sup>th</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE FEMMES DE SALÉ 2 documentaires algériens en compétition

Les documentaires algériens «10949 femmes» de Nassima Guessoum et «Bakhta et ses filles» d'Alma Arouali seront en compétition au 9<sup>th</sup> Festival international du film de femmes de Salé (nord du Maroc), prévu du 23 septembre au 3 octobre, ont annoncé les organisateurs.

Les deux œuvres disputeront avec trois autres films du Liban («Queens of Syria»), de France (Aux marches du palais) et de Belgique (L'Homme qui repare les femmes), le Prix du film documentaire dans la catégorie

long métrage. Réalisé en 2014, «10949 femmes» rend hommage aux combattantes de la guerre de libération à travers le portrait de Nassima Habla, une des premières militantes du mouvement national.

Le documentaire avait participé dans plusieurs manifestations internationales en 2015, notamment le Festival du film oriental de Genève (Suisse), le Festival «Flying broom» (Turquie) et le Festival Ecrans noirs (Cameroun).

«Bakhta et ses filles», réalisé en 2013, relate la résistance d'une mère et de ses cinq filles pour trouver leur place de femmes libres dans la société

française, après avoir quitté l'Algérie.

Douze films de Grèce, d'Egypte, d'Italie, de Brésil, de Turquie et d'Iran, entre autres, seront en lice pour dérocher le Grand prix du festival, le prix du jury ainsi que les prix d'interprétation féminine et masculine. Parallèlement à la compétition officielle, des ateliers d'écriture cinématographique et des rencontres-débats avec les réalisateurs sont également au programme de ce rendez-vous annuel. Organisé depuis 2004 par une association locale, ce festival a pour objectif de mettre en exergue l'apport des femmes dans le cinéma.



### OUARGLA :

## Le centre culturel islamique sera réceptionné au début de 2016

Le centre culturel islamique (CCI) d'Ouargla sera réceptionné au début de l'année 2016, a-t-on appris mercredi de la direction des affaires religieuses et des Waqfs. Couvrant une surface de plus de 2.300 m<sup>2</sup> au niveau de la zone des équipements publics (ouest de la ville d'Ouargla), et à proximité de sièges de plusieurs édifices publics, ce projet s'est vu accorder un financement de plus de 128 millions DA pour sa réalisation, a indiqué le chargé du suivi des projets au niveau de la direction des affaires religieuses. Abdelmoumin Noura a précisé que cet édifice cultuel, joignant un cachet architectural moderne et maghrébin, a enregistré la finalisation à 100% de sa première tranche de travaux consistant dans la réalisation d'un bloc pédagogique de six classes, une salle de lecture et un bloc administratif. La deuxième tranche du projet,

en cours de réalisation et portée sur une salle de conférence de 500 places et la clôture et l'aménagement extérieurs, ont atteint un taux d'avancement de 60%, pour être livrés en janvier ou février prochain, a-t-il ajouté. Constituant un plus pour les structures culturelles et religieuses existantes dans la région, ce centre sera renforcé par la réception prochaine également d'une mosquée pôle, en cours de réalisation à Ouargla pour une enveloppe de près de 1,5 milliard DA. Cette nouvelle structure religieuse, lancée en chantier en mars dernier avec un délai de réalisation de 23 mois, offrira une capacité d'accueil de 10.000 fidèles. Le secteur des affaires religieuses d'Ouargla compte actuellement près de 400 mosquées, 27 zaouïas, en plus de 30 écoles coraniques, selon les données de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs.

### RUSSIE :

## Une œuvre perdue de Stravinsky retrouvée 100 ans après sa composition

Une importante œuvre de jeunesse du compositeur russe Igor Stravinsky, considérée comme perdue pendant plus d'un siècle, a été retrouvée par hasard parmi des vieux manuscrits au Conservatoire de Saint-Pétersbourg, a annoncé mercredi cet établissement. «+Le Chant Funèbre+» composé en 1908 par Stravinsky qui considérait cette œuvre comme l'une de ses meilleures recompositions de jeunesse, et dont il regrettait la disparition, a été miraculièrement retrouvée dans notre bibliothèque à l'occasion d'un déménagement», a expliqué à la presse Natalia Braguinskaïa, musicologue et spécialiste de Stravinsky. Cette pièce perdue de 12 minutes a été découverte de manière fortuite par une bibliothécaire qui organisait le dé-

ménagement des archives du Conservatoire : elle a remarqué que le nom d'Igor Stravinsky figurait sur l'un des cahiers de musique parmi toutes les piles de manuscrits non catalogués. «Le Chant Funèbre» a été réalisé à la mémoire du compositeur russe Nikolai Rimski-Korsakov, auprès duquel Stravinsky suivait des cours. Cette pièce n'a été jouée qu'une seule fois, en janvier 1909, au conservatoire de l'ancienne capitale impériale. Composée avant L'Oiseau de feu, le ballet qui le rendit célèbre à Paris en juin 1910, explique Mme Braguinskaïa. «Le Chant Funèbre» était une pièce considérée comme détruite ou disparue après la révolution bolchévique de 1917 et la guerre civile qui la suivit. Igor Stravinsky est considéré comme l'un des



compositeurs et chefs d'orchestre les plus influents du XX<sup>e</sup> siècle. Il accéda à la renommée internationale avec trois ballets de Sergueï Diaghilev dont il composa la musique : L'Oiseau de feu (1910), Petrouchka (1911) et son œuvre la plus connue, Le Sacre du printemps (1913).

## SOUK AHRAS

## De nouvelles réalisations pour booster le secteur de la culture

Le secteur de la culture dans la wilaya de Souk Ahras a été renforcé, dans le cadre des différents programmes de développement, par des projets à même de «dynamiser l'activité culturelle», a indiqué mercredi à l'APS le directeur local du secteur, Omar Manaâ. Ce responsable a notamment cité, dans ce contexte, un théâtre de verdure

de 3.800 places jouxtant le pôle culturel actuellement en cours de réalisation pour un taux d'avancement des travaux de l'ordre de 40 pour cent. La réception de cette infrastructure lancée en chantier en mai dernier est prévue au «premier semestre de l'année prochaine», selon M. Manaâ qui a également fait état de la récep-

tion, avant fin 2015 au chef-lieu de wilaya, d'une maison de la culture comprenant, entre autres, une bibliothèque, une salle d'interêt et des ateliers pour diverses activités. Le directeur de la culture a souligné, par ailleurs, que l'ouverture récente d'une bibliothèque publique dotée, notamment, de salles de lecture pour adultes et en-



fants, a «stimulé la vie culturelle» dans l'antique Thagaste. Au volet de l'animation, M. Manaâ a souligné qu'un programme culturel «dense et diversifié», actuellement

en cours d'élaboration, permettra au public d'assister à plusieurs colloques, festivals et projections cinématographiques.



**TENNIS**  
TOURNOI INTERNATIONAL (DAMES) À TLEMCEN  
**15 pays attendus**



La participation de représentantes de 15 pays est attendue au tournoi international de tennis féminin, prévu du 12 au 19 septembre en cours aux courts de tennis de Mansourah (Tlemcen), a-t-on appris mercredi du président de cette manifestation sportive.

Ce tournoi, organisé par la Fédération algérienne de tennis (FAT) en collaboration avec la ligue de wilaya, constitue une occasion aux participantes d'Europe, des pays arabes et d'Algérie pour améliorer leur classement au calendrier général, a souligné Mohamed Issaad.

Pour assurer la réussite à cette manifestation sportive dont le programme

comporte des compétitions en simples et en double, d'intenses préparatifs sont en cours avec la contribution de la wilaya, de la direction de la jeunesse et des sports des APC de Tlemcen, Mansourah et Chetouane et de la ligue de tennis, a-t-on indiqué.

Les cours de tennis ont enregistré des travaux d'aménagement se dotant de nouveaux gradins de 200 places, a-t-on ajouté. Pour rappel, ces terrains de tennis de Mansourah avaient abrité, du 2 au 5 septembre en cours, les finales du championnat national de tennis des jeunes catégories filles et garçons (11 au 14 ans).

## HANDBALL

HAND/MONDIAL-2017 (U21)

# El Hadi Ould Ali : «Installation du comité d'organisation le plus rapidement possible»



Le ministre de la Jeunesse et des Sports El Hadi Ould Ali a demandé à la Fédération algérienne de handball, l'installation le plus rapidement possible, du comité d'organisation du Championnat du Monde 2017 des moins de 21 ans prévu en Algérie, afin qu'il puisse entamer les préparatifs à temps.

Lors d'une réunion de travail avec la Fédération algérienne de handball (FAHB), tenue mardi à Alger, le ministre a abordé avec le président de la

FAHB Saïd Bouamraa, l'organisation de cet événement sportif mondial qui nécessite la mobilisation de tout le monde pour la réussite de ce grand rendez-vous, selon lui.

Le premier responsable de l'instance fédérale, a informé le ministre sur l'état des infrastructures sportives retenues pour cet événement qui nécessite une réhabilitation en profondeur.

Le ministre a réitéré à cette occasion, «sa très bonne appréciation des efforts

fournis par l'actuelle FAHB dans la reprise des activités handballistiques». M. El Hadi Ould Ali a déclaré qu'il fera en sorte que son département ministériel mobilise tous les moyens nécessaires pour affronter les prochaines échéances internationales dans de très bonnes conditions.

Il a insisté sur l'esprit de mobilisation de tout chacun afin de redorer le blason de cette discipline qui a tant donné au sport algérien.

## CHAMPIONNAT NATIONAL «EXCELLENCE» DE HANDBALL MESSIEURS Forfait du WAB Ouargla et du GS Boufarik

Les clubs du WAB Ouargla et du GS Boufarik ont déclaré forfait à la veille du coup d'envoi du championnat national Excellence messieurs de handball prévu ce vendredi, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de handball (FAHB).

L'instance fédérale n'a pas précisé les raisons de ce double forfait de dernière minute des deux équipes qui ont accédé au championnat national Excellence messieurs.

Le WAB Ouargla devait se déplacer à Alger pour affronter le CRB Baraki, vice champion d'Algérie de l'exercice précédent. De son côté, le GS Boufarik devait se rendre à Chelghoum Laid pour croiser le fer avec l'équipe locale. En revanche, l'autre équipe de Ouargla, IC Ouargla, également

nouveau promu n'a pas déclaré forfait et jouera contre le champion sortant, la JSE Skikda. Avec le retrait du WAB Ouargla et du GS Boufarik, le programme de la première journée se limite à cinq matchs au lieu de sept.

### Programme de la première journée

Samedi 11 septembre (15h00)

A Skikda : JSE Skikda - IC Ouargla

A Bordj Bou Areridj : CR Bordj Bou Areridj - MC Oran

A Bordj Kifene : GS Pétroliers - O El-Oued

A Ain Touda : ES Ain Touda - MB Tadjennant

A Saida : MC Saida - CRB Mila.

## EQUITATION/LES 11 ET 12 SEPTEMBRE À SKIKDA Concours international de saut d'obstacles pour enfants

Les épreuves de qualification pour la finale du concours international de saut d'obstacles pour en-

fants, auront lieu les 11 et 12 septembre au club équestre El-Assil de Skikda, a-t-on appris mardi auprès de la

Fédération équestre algérienne (FEA).

Cette épreuve de qualification destinée aux jeunes cavaliers, organisée par la FEA en collaboration avec la Fédération équestre internationale (FEI), verra la participation d'une vingtaine de concurrents de clubs équestres du pays. Deux épreuves sont au programme de cette manifestation sportive de deux jours, le classique bronze et le classique gold.

Les obstacles sont établis à une hauteur maximale de 1,20 mètre et à une largeur maximale de 1,30 m. Cette compétition représente le niveau le plus élevé à l'échelle internationale en matière de saut d'obstacles pour les catégories "Enfants" (12-14 ans). Chaque pays ne

peut organiser qu'un seul par an, ce qui donne à cet événement un caractère particulier et exceptionnel, a-t-on expliqué.

Ce concours a été lancé afin de promouvoir et d'encourager les jeunes cavaliers talentueux en leur offrant l'occasion d'expérimenter la compétition internationale avec l'appui de la FEI.

Cette compétition sera supervisée par un juge international représentant la Fédération équestre internationale, le Français Sylvie Brossard Mathé. Le président du jury, Abdelkader Megrad sera assisté de Lounes Djender, Malika Hanchi et Djamel Meziane et le chef de piste Abdelmadjid Nettour.

APS

## KARATÉ/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (JUNIORS/SENIORS) L'édition 2017 aura lieu en Algérie

L'Algérie organisera le championnat d'Afrique de karaté (juniors/seniors) en 2017, a-t-on appris auprès du Comité exécutif de la Confédération africaine de la discipline (UFAK), mercredi à Brazzaville où se déroulent les 1es Jeux africains-2015 (4-19 septembre). «Le bureau exécutif de la l'UFAK, réuni, mardi à Kintélé au Congo, a octroyé à l'Algérie, réuni, mardi à Kintélé au Congo, a octroyé à l'Algérie, l'organisation du championnat d'Afrique juniors/seniors de 2017», a annoncé l'Algérien Yacine Arab, membre de l'UFAK, aux envoyés spéciaux de l'APS.

La prochaine édition de la CHAN de karaté pour les deux catégories aura lieu en 2016 au Gabon. Réunissant d'habitude les trois catégories (cadets/juniors et seniors) dans chaque rendez-vous africain, la confédération afri-

caine de karaté a décidé la séparation des catégories à partir de l'édition 2017. «L'UFAK avait constaté que les pays africains ne donnaient assez de budget, donc de considération aux jeunes catégories qui sont délaissées et se se perdent avant leur arrivée en seniors. A partir de ce constat, l'instance continentale a pris la décision de créer des championnats d'Afrique de pour les jeunes (cadets) pour leur permettre de s'épanouir et avancer dans leurs carrières», a encore indiqué le membre algérien de l'UFAK qui est présidé par l'Algérien Mohamed Tahar Mesbahi. La dernière compétition africaine que l'Algérie avait abritée remonte à 2009, avec la tenue du championnat d'Afrique cadets/juniors/espoirs.

## Sudoku N°1065

6	4	8	9	1	3	7	2	5
9	2	3	5	6	7	4	1	8
7	1	5	4	8	2	6	9	3
5	8	6	1	7	9	3	4	2
3	9	2	8	5	4	1	6	7
1	7	4	3	2	6	8	5	9
2	6	1	7	3	9	8	4	5
8	3	9	2	4	1	5	7	6
4	5	7	6	9	8	2	3	1

1	5	9	2	4	3	6	8	7
7	6	8	9	1	5	2	4	3
3	4	2	8	7	6	5	9	1
4	8	7	6	3	2	1	5	9
9	3	1	6	5	8	7	4	6
6	2	5	1	9	4	7	3	8
2	6	1	7	3	9	8	4	5
8	3	9	2	4	1	5	7	6
4	5	7	6	9	8	2	3	1

6	5	2	1	7	9	4	3	8
8	1	3	2	4	5	9	6	7
7	4	9	6	3	8	1	2	5
3	9	2	8	1	7	4	5	6
8	1	4	6	2	3	9	7	5
5	7	6	9	3	4	1	2	8
7	8	9	1	2	3	5	4	6
2	4	1	7	5	6	8	3	9
6	5	3	4	9	8	2	7	1

4	6	7	2	8	5	9	1	3
1	2	8	3	7	9	6	5	4
9	3	5	6	4	1	7	8	2

## Solution

### Mots Croisés N°1065

EMANCIPATION  
CASERNEALnU  
REPUnORNIERE  
ARRETnSALSES  
BLENEAUlnFn  
OnSGANARELLE  
USnAMnDUCnES  
IMAMnFEnROCS  
LnEMMERDANTE  
LIREnTnAYnEn  
EVEnRANCEUR  
RESTASnENTRE

### Solution Mots Fléchés N°1065

FRAGMENTAIRE  
O■RAIDISSUR  
ULCERE■AOUTE  
DI■TENIR■AI■  
ROUET■DIPOLE  
ONC■TAONS■EN  
ISCHEMIE■CRU  
E■LISON■CR■M  
MIEN■LECHERE  
EX■DOL■IEPER  
NEGOCIATRICE  
TROU■RUE■RUS

LE DG DU COMPLEXE OLYMPIQUE MOHAMED-BOUDIAF, YOUSSEF KARA, L'A INDIQUÉ :

## STADE DU 5-JUILLET :

# «La nouvelle pelouse peut accueillir 3 matchs en une semaine»

**La nouvelle pelouse du stade du 5-juillet, dont la réouverture était prévue hier, est apte à accueillir trois rencontres en une semaine, a indiqué Youcef Kara, le directeur général du complexe olympique Mohamed-Boudiaf.** «Je tiens à rassurer tout le monde quant à la très bonne qualité de la nouvelle pelouse en gazon naturel du stade du 5-Juillet. Je dirai même qu'elle est en mesure d'accueillir trois matchs en une semaine sans qu'elle ne soit affectée», a déclaré Kara à la télévision nationale.

Fermé depuis septembre 2013 pour des travaux de rénovation, le stade olympique rouvre ses portes à l'occasion du derby USM El Harrach-NA Hussein-Dey hier (18h00), dans le cadre de la quatrième journée du Championnat de Ligue 1 algérienne de football.

Outre la pose de nouvelles dalles au niveau de toutes les tribunes supé-

rieures, le grand stade de la capitale s'est vu également germer une nouvelle pelouse semée à l'aide d'une «technique moderne utilisée pour la première fois en Algérie», a assuré le premier responsable du complexe Mohamed-Boudiaf. Néanmoins, Kara tient à «protéger la nouvelle pelouse en lui évitant la surcharge. C'est ce qui explique sa décision de programmer seulement les derbys algériens ainsi que les rencontres de la sélection nationale au niveau de l'arène olympique, justifiant cette décision par des «raisons techniques».

#### L'extension des tribunes et la couverture de la toiture gelées

La troisième étape de rénovation du stade du 5-Juillet portant sur l'extension des tribunes et la couverture de la toiture de toute l'enceinte, a été gelée, a indiqué Youcef Kara, le directeur général du complexe olympique Mohamed-Boudiaf. «Nous allons nous contenter pour l'heure de poursuivre la deuxième étape dans l'opé-



ration de rénovation du stade consistant à sa modernisation et qui prendra fin après quatre mois, la troisième étape étant gelée», a déclaré le premier responsable du complexe à la télévision nationale. Le stade du 5-Juillet a rouvert ses portes hier, à l'occasion du match USM El Harrach-NA Hussein-Dey (18h00), comptant pour la quatrième journée du Championnat de Ligue 1 algérienne de football. Il a été fermé depuis septembre 2013 pour subir des travaux de rénovation ayant touché notamment les tribunes supérieures et la pelouse. Cette infrastructure allait connaître une exten-

sion de ses tribunes pour porter à 80.000 places sa capacité d'accueil. Un projet élaboré du temps de l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi. Une couverture toiture était également prévue. Néanmoins, les difficultés financières auxquelles fait face le pays depuis quelques mois ont poussé les pouvoirs publics à geler plusieurs projets dans différents secteurs.

Selon le directeur général du complexe olympique, les deux premières étapes ayant trait à la rénovation et la modernisation du stade du 5-Juillet ont coûté à elles seules six (6) milliards de DA.

## CAN-2015 (U23)-PRÉPARATION

### Fin du stage de la sélection algérienne



L'équipe olympique algérienne de football a clos mercredi son stage entamé le 30 août à Sidi-Moussa (Alger) en vue de sa participation à la Coupe d'Afrique des Nations U23, prévue au Sénégal du 28 novembre au 12 décembre 2015.

Vingt-quatre joueurs, dont le revenant de sanction Zineddine Ferhat (USM Alger), ont pris part à ce regroupement et durant lequel aucun match amical n'a été au menu.

Le sélectionneur suisse André Pierre Schurmann s'est contenté de programmer des séances d'entraînement au Centre Technique National de la FAF à Sidi Moussa. Les joueurs de l'USM Alger (Darfalou, Ferhat, Benkhemass et Abdellaoui) étaient les premiers à avoir quitté le regroupement lundi pour accompagner leur équipe au Soudan où elle affrontera vendredi El-Merreikh local dans le cadre de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, a appris l'APS auprès du staff technique national.

Les deux défenseurs de l'ES Sétif, Kenniche et Rebiai, qui souffrent de blessures, se sont contentés de séances de soin, ajoute-t-on de même source.

L'équipe algérienne avait été la première à valider son billet pour la phase finale de la CAN-2015 des U23 qui aura lieu au Sénégal du 28 novembre au 12 décembre. Les partenaires du gardien de but Salhi seront fixés sur leurs prochains adversaires au premier tour de la compétition le 14 septembre à l'occasion du tirage au sort qui sera effectué au siège de la Confédération africaine de football. Cette compétition sera organisée sous l'égide de la Confédération africaine de football (CAF). Elle est qualificative aux Jeux olympiques de Rio (Brésil) 2016.

Les trois premiers du tournoi se qualifieront directement aux JO-2016, tandis que le quatrième disputera un match barrage contre une équipe asiatique. La deuxième édition de la Coupe d'Afrique des U23 sera disputée par l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Egypte, le Mali, le Nigeria, le Sénégal, la Tunisie et la Zambie.

#### Belalem (ASMO) entame sa rééducation mais sera forfait pour la CAN-2015

L'international olympique Djamel Belalem, opéré cet été du genou gauche, a entamé à Alger sa rééducation mais ne sera pas prêt pour le championnat d'Afrique des moins de 23 ans qui aura lieu au Sénégal du 28 novembre au 12 décembre 2015, a appris l'APS mercredi auprès de son club l'ASMO Oran, pensionnaire de Ligue algérienne de football. Belalem vient de se débarrasser des bêquilles sur lesquelles il s'appuyait pour marcher depuis son intervention chirurgicale effectuée en France.

Le milieu offensif de 21 ans était régulièrement convoqué en sélection olympique avant sa blessure contractée en fin de saison passée lors d'un match de championnat avec son club. L'équipe algérienne avait été la première à valider son billet pour la phase finale de la CAN-2015 des U23 en juillet passé au dépens de la Sierra Leone.

Les partenaires du gardien de but Salhi seront fixés sur leurs prochains adversaires au premier tour de la compétition le 14 septembre à l'occasion du tirage au sort qui sera effectué au siège de la Confédération africaine de football. Cette compétition sera organisée sous l'égide de la Confédération africaine de football (CAF). Elle est qualificative aux Jeux olympiques de Rio (Brésil) 2016. Les trois premiers du tournoi se qualifient directement aux JO-2016, tandis que le quatrième disputerait un match barrage contre une équipe asiatique. La deuxième édition de la Coupe d'Afrique des U23 sera disputée par l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Egypte, le Mali, le Nigeria, le Sénégal, la Tunisie et la Zambie.

## MEILLEUR JOUEUR AFRICAIN ACTUEL Brahimi, Aubameyang ou André Ayew



L'international algérien Yacine Brahimi, le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang et le Ghanéen André Ayew, sont en lice pour le titre du meilleur joueur africain actuel, selon le sondage organisé par la Fédération internationale de football (FIFA). L'un de ces trois joueurs devrait succéder aux légendes : Didier Drogba, Samuel Eto'o et Yaya Touré, lesquels ont été



les ambassadeurs du football africain sur la scène internationale. A eux trois, ils ont remporté 10 des 15 derniers titres de Joueur africain de l'année, précise la même source. L'avant-centre gabonais et son incomparable vitesse ? Le meneur de jeu algérien et ses dribbles venus de nulle part ? L'attaquant ghanéen et son immense palette technique ? Qui sera l'heu-



reux élus des internautes. A moins que le milieu de terrain ivoirien Yaya Touré (32 ans) qui n'a pas encore pris officiellement sa retraite internationale, contrairement à Drogba et Eto'o, retraités depuis 2014, ne vienne contester la succession annoncée de la nouvelle génération de stars de football africain que sont les Brahimi, Aubameyang et André Ayew.

## COUPE DE LA CAF (2016) MC ORAN 25 joueurs inscrits dans la liste africaine

Le MC Oran a inscrit vingt-cinq (25) joueurs dans la liste que le club de Ligue 1 algérienne transmettra à la Confédération africaine de football (CAF) en vue de sa participation à la prochaine édition de la Coupe de la CAF, a appris l'APS mercredi auprès du club de la capitale de l'Ouest.

Les dossiers des joueurs en question ont été déposés aujourd'hui au niveau de la Fédération algérienne de football (FAF) pour qu'ils soient envoyés prochainement à la première structure footballistique continentale, précise-t-on de

même source.

Le MCO renoue avec la compétition africaine après presque une décennie de sa dernière participation en Coupe de la CAF grâce à sa troisième place décrochée au classement du championnat de l'exercice 2014-2015. Si l'équipe se qualifie à la phase des poules, elle n'aura droit qu'à cinq nouvelles licences supplémentaires, après avoir choisi d'en «consommer» 25 en prévision des tours préliminaires.

LIGUE 1 MOBILIS (4<sup>È</sup> JOURNÉE)

## CRB-JSK à l'affiche

Le Championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football reprend ses droits ce week-end après la trêve internationale, avec au programme plusieurs rencontres alléchantes dont l'affiche de la capitale : CR Belouizdad-JS Kabylie.

La journée débutera jeudi avec la rencontre avancée entre le coleader, l'USM El Harrach et son voisin le NA Hussein-dey (1<sup>re</sup>) au stade du 5-Juillet. Ce sera d'ailleurs la première rencontre officielle dans ce stade depuis le 21 septembre 2013, jour de l'effondrement partiel d'une tribune qui a coûté la vie à deux jeunes supporters venus assister au derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger.

Les Harrachis qui restent sur un succès étiqueté contre l'ASMO Oran (1-0) grâce à une réalisation de Younes Sofiane en toute fin de rencontre, devraient se méfier des Sang et Or, dos au mur après l'humble défaite essayée devant leur rival de toujours le CRB (3-0).

Les hommes de Boualem Charef partiront favoris pour engranger les trois points de la victoire pour rester aux commandes, mais leur adversaire du jour est condamné à mettre fin à la spirale de résultats négatifs.

L'autre affiche phare de cette journée opposera le CR Belouizdad, auteur d'une belle entame de saison à la JS Kabylie, en pleine crise de confiance. Auteurs d'une redoutable victoire contre le NAHD, les Belouizdadias sont décidés à enchaîner un nou-

veau succès à l'occasion de la venue de la JSK.

Le coach Alain Michel misera une nouvelle fois sur la belle forme affichée en ce début de saison par son duo Derragh-Fahem Bouzaa pour signer une troisième victoire.

Quant à la JSK qui reste sur une défaite à domicile face à l'USM Alger, le déplacement à Alger s'annonce ardu pour les protégés de Bijotat qui n'ont toujours pas remporté la moindre victoire. Une réaction des Canaris est plus qu'indispensable pour éviter le scénario de l'an dernier où l'équipe a sauvé sa place en extrémis. De son côté, le MO Béjaïa (6<sup>re</sup>) accueillera le CS Constantine (2<sup>re</sup>) avec l'objectif de renouer avec la victoire après deux nuls de rang dont un à domicile contre la JSK (0-0) dans le derby de la Kabylie. Mais le CS Constantine qui a essayé face à l'ES Sétif sa première défaite de la saison (2-1), ne compte pas se laisser faire.

Le promu, le DRB Tadjidjant, la bonne surprise de ce début de saison, effectuera un périlleux déplacement à Oran pour croiser le fer avec l'ASMO qui demeure sur une amère défaite face à l'USMH.

Les hommes de Liamine Bougrara n'auront pas la partie facile contre une équipe oranaise qui n'a pas encore retrouvé son jeu et son efficacité de la saison dernière.

L'USM Blida, l'autre promu, accueillera le MC Alger dans un match qui promet d'être chaud. Les Blidéens espèrent bien remporter leur premier succès à l'oc-



casion de la réception des «Vert et Rouge». Mais les partenaires de l'international Gourmi voyagent bien et comptent bien rééditer la victoire remportée à Relizane.

La dernière rencontre au programme mettra aux prises la JS Saoura à la lanterne rouge le RC Arbaâ qui vient de se séparer de son entraîneur Bilel Dziri après trois défaites consécutives.

Les «Sudistes» sont favoris pour s'imposer et confirmer le nul ramené d'Alger devant le MCA (0-0). Les rencontres RC Relizane-ES Sétif et USM Alger-MC Oran ont été reportées au 15 septembre en raison de la participation des USMistes et des Sétifiens à la sixième et dernière journée de la Ligue des champions d'Afrique. L'USM Alger est qualifiée pour les demi-finales, tandis que l'ES Sétif (tenant du titre) est éliminée.

## Programme des matches

## Demain 12 septembre

MOB-CSC 17h00  
CRB-JSK 18h00

JSS-RCA 17h00

USMB-MCA 18h00 huis clos

ASMO-DRBT 16h30

RCR-ESS 16h30 reporté au

15 septembre

USMA-MCO 19h00 reporté au 15 septembre.

## Classement :

	Pts	J
1-CRB	7	3
-USMH	7	3
3-CSC	6	3
-USMA	6	3
-DRBT	6	3
6-MCA	5	3
-MOB	5	3
-JSS	5	3
9-ESS	4	3
-ASMO	4	3
11-NAHD	3	3
-RCR	3	3
13-MCO	2	3
14-USMB	1	3
-JSK	1	3
16-RCA	0	3

CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 "MOBILIS" (4<sup>È</sup> JOURNÉE)

## CAB-PAC, le match-phare

Le match CA Batna - Paradou AC, entre le leader de la Ligue 2 Mobilis de football et le promu, sera à l'affiche de la 4<sup>re</sup> journée prévue vendredi, le club des Aurès étant assuré de rester seul aux commandes en cas de victoire sur le PAC, modestes 11<sup>es</sup> qui court toujours derrière un 1<sup>er</sup> succès en Ligue 2.

Outre l'avantage du terrain et les deux points d'avance qu'il compte déjà sur ses premiers poursuivants, la bonne affaire pour le CAB réside aussi dans le fait que la plupart de ses concurrents pour le leadership joueront à l'extérieur au cours de cette 4<sup>re</sup> journée. L'OM Arzew et l'Amel Boussââda, actuels 2es ex-aequo avec cinq points, se déplacent en effet à Bordj Bou Arréridj et Béjaïa, pour y défié respectivement le CABBA et la JSMB : deux périlleux déplacements où il leur sera probablement difficile de ramener des points.

L'USM Bel Abbès est le seul poursuivant direct du CAB à jouer à domicile au cours de cette 4<sup>re</sup> journée et la tâche s'annonce relativement facile pour lui, face à l'actuelle lanterne rouge, le CB Aïn Fékrour. Le match MC Saïda - O. Médéa en revanche, s'annonce un peu plus indécis, car mettant aux prises deux équipes de milieu de tableau, dont les niveaux techniques se valent. Cette 4<sup>re</sup> journée pourrait être synonyme de «déclic» aussi pour l'US Chaouia, qui reçoit la JSM Skikda avec l'ambition de remporter son premier succès en ligue 2 cette saison, et se relan-

cer enfin dans la course aux premiers rôles. De chauds débats que l'ASO Chlef et le MC El Eulma suivront à distance, leur match ayant été reporté au mardi 15 du même mois, pour permettre au club Eulmi de disputer la 6<sup>re</sup> et dernière journée de la Ligue des champions, contre l'ES Sétif.

## Changement d'horaires de plusieurs matches

Le match CA Batna - Paradou AC comptant pour la quatrième journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 Mobilis prévu vendredi au stade 11 novembre de Batna, a été avancé à 16h30 au lieu de 18h00, a indiqué jeudi la Ligue de football professionnel (LFP).

D'autre part, la rencontre CA Bordj Bou Arréridj - OM Arzew de la même journée, initialement prévue à 18h00 au stade 20 août a été avancée à 17h00. Pour le compte de la quatrième journée également, la LFP a décalé d'une heure le coup d'envoi du match entre la JSM Béjaïa et l'Amel Boussââda, désormais fixé à 19h00 au lieu de 18h00.

D'autre part, la confrontation entre l'AS Khroub et l'USM Hadjout prévu au stade Abed Hamdani au Khroub se déroulera à 16h30 au lieu de 18h00. En championnat de Ligue 1 Mobilis, le match AS Oran-DRB Tadjidjant de la quatrième journée du samedi 12 septembre, prévu initialement à 16h30 aura lieu finalement à 17h00 au stade Bouakeul (Oran).

Programme de la 4<sup>re</sup> journée

## Vendredi 11 septembre 2015 :

A Bordj Bou Arréridj : CA Bordj Bou Arréridj - OM Arzew (18h00)

A Saïda : MC Saïda - O. Médéa (16h30)

A Oum El Bouaghi : US Chaouia - JSM Skikda (16h30)

A Sidi Bel Abbès : USM Bel Abbès - CRB Aïn Fékrour (18h00)

A Batna : CA Batna - Paradou AC (18h00)

A Béjaïa : JSM Béjaïa - Amel Boussââda (18h00)

A Khroub : AS Khroub - USM Hadjout (18h00)

## Mardi 15 septembre :

A Chlef : ASO Chlef - MC El Eulma (19h00)

## Classement :

	Pts	J
1. CA Batna	7	3
2. A Boussââda	5	3
-- OM Arzew	5	3
-- ASO Chlef	5	3
-- USM Bel Abbès	5	3
6. O. Médéa	4	3
-- MC Saïda	4	3
-- JSM Skikda	4	3
-- MC El Eulma	4	3
10. CABB Arréridj	3	3
-- Paradou AC	3	3
-- AS Khroub	3	3
13. USM Hadjout	2	3
-- US Chaouia	2	3
-- JSM Béjaïa	2	3
16. CRB Aïn Fékrour	1	3

## DIVISION AMATEURS

## EST

## Le MO Constantine déterminé à ne pas rater l'accession

Le MO Constantine (division amateurs Est de football) est «déterminé à ne pas rater l'accession en Ligue 2 Mobilis au terme de la saison 2015-2016», a affirmé mercredi à l'APS le vice-président du club, El Hadi Beleghrabi. Deuxième plus ancien club du Vieux Rocher (après le CS Constantine) le MOC a vu le jour le 15 décembre 1939 sous l'égide de l'imam Abdellah Ben Badis, Jadis équipe au jeu chatoyant et très offensif, servi par des individualités de premier ordre à l'image de Fendi, Kroko, Khaïne et autre Gamouh et, avant eux, Zefzef, Sofiane, et les frères Abdennouri, «El Baïda» fut championne d'Algérie en 1991. Le MOC n'était pas très loin de rejoindre l'antichambre de l'élite, la saison dernière, l'équipe terminant à la 4<sup>me</sup> place après une saison difficile, marquée par une crise financière aiguë et un déficit en matière de recrutement.

L'équipe finaliste malheureuse de la coupe d'Algérie à trois reprises, en 1964 face à l'ES Séfif (1-2), en 1975 contre le MC Oran (0-2) et en 1976 devant le MC Alger (0-2), n'a plus disputé de match de haut niveau depuis juin 2003, date de sa relégation en deuxième division, du temps de sa rivalité historique avec le CSC. Le club s'est ensuite empêtré dans une série de problèmes qui lui ont valu, en 2013, une autre relégation en division amateurs. Les irréductibles du Mouloudia qui s'accrochent encore à leur équipe, malgré des déceptions qui ont dispersé la grande foule des supporters, ne désespèrent pas de voir à nouveau leur équipe briller parmi l'élite et faire honneur à son passé glorieux. Cette année, les Mouloudéens se sont donné des moyens et effectué deux stages d'été, le premier pour la préparation physique, à Constantine, et le second en Tunisie où ils ont enchainé plusieurs matchs amicaux.

De plus, les fans du MOC verront cette saison l'apparition de nouveaux éléments qui devraient donner du sang neuf à l'équipe, à l'image de Redjem, ex-gardien du MSP Batna et de Tayeb, transfuge de l'ESM Koléa. Les supporters auront, en tout cas, une idée plus précise des possibilités réelles de leur équipe dès vendredi prochain lorsque le MOC accueillera pour le compte de la 1<sup>re</sup> journée du championnat amateurs Est le NRB Touggourt.

PROGRAMME  
Championnat d'Algérie amateur (1<sup>re</sup> journée)

## (GR. CENTRE)

## Aujourd'hui (16h00):

RC Koudra - WR M'Sila

USM Chérâga - WA Boufarik

## Demain (16h00):

CRB Dar El Beïda - USFBB Arréridj

IB Lakhdarria - MC Mekhdama

RC Boumerdes - JS Hai Djabal

US Oued Amzour - NARB Reghaya

CR Beni-Thour - IB Khemis El Khechna

JS Jijel - JSM Chérâga (à huis clos)

## (GR. EST)

## Aujourd'hui (16h00):

NC Magra - E. Collo

ES Guelma - Hamra Annaba

MO Constantine - NRB Touggourt

US Tébessa - HB C.Laid

USM Annaba - AS Ain M'lila

USM Khenchela - USM Ain-Beida

US Biskra - AB Merouana

## Demain (16h00):

MSF Batna - CR Village Moussa

## (GR. OUEST)

## Demain (16h00):

JSM Tiaret - ESM Koléa

RCB Oued R'hiou - SCM Oran

SKAF Khemis Miliana - US Remchi

ES Mostaganem - GC Mascara

IS Tighenif - WA Mostagane

ASB Maghnia - SA Mammadidia

WA Tlemcen - MB Hassasna

CRB Ben Badis - CRB Sfisef

## SAINTE-MARIN SE PAYE RONALDO !

Battu par la Lituanie mardi (2-1), Saint-Marin peut tout de même se réjouir d'avoir inscrit un but à l'extérieur, le premier depuis 1996 ! Du coup, le Community Manager saint-marinais a réalisé une blague au sujet de Cristiano Ronaldo (30 ans, 122 sélections et 55 buts) qui, lui, n'a toujours pas marqué cette saison.

## RAMOS NE DÉFEND PAS PIQUÉ

La polémique Piqué ne cesse de prendre de l'ampleur en Espagne. Ainsi, si certains de ses partenaires de sélection ont pris sa défense, ce n'est pas le cas de Sergio Ramos, le Madrilène.

"On fait tous des erreurs, moi le premier. Chacun doit les assumer, mais peut-être que pour la rivalité entre Barcelone et le Real Madrid, les dernières actions de Piqué n'aident pas", a déclaré le guerrier merengue. "Je ne vais pas entrer dans ce que chacun fait quand il gagne. Moi, quand je gagne, je ne me préoccupe pas des autres, a poursuivi le défenseur du Real Madrid. Que nous soyons d'accord ou pas avec ses actes, il faut penser à la sélection et ne pas créer de polémiques qui peuvent porter préjudice au groupe", a-t-il ajouté.

### Quand Mourinho a relancé Varane...

Solide lors de la victoire face à la Serbie (2-1) et crédité d'une note de 5,5 dans le débrief de Maxifoot (lire ici), le défenseur français du Real Madrid, Raphaël Varane (22 ans, 2 matchs en Liga cette saison), se fait discret en dehors des terrains. L'exploit de l'Espagnol s'est livré dans son passage à Clairefontaine, abordant sa relation avec l'ancien entraîneur des Merengues, José Mourinho. "Lors de ma deuxième année à Madrid (2012-2013), José Mourinho m'a mis un coup de pied au cul. Je n'étais pas bien, je n'arrivais pas à faire ce que je voulais sur le terrain. Il m'a repris : 'Pourquoi tu ne cours pas à l'entraînement ?' Ma première réaction a été de bougonner : 'Oh, ça va... Mais je savais qu'il avait raison : je pouvais donner plus', a avoué le défenseur de la Casa Blanca dans un entretien accordé au site du JDD. Et de conclure : "Mourinho a souvent touché juste. Il n'a pas besoin de faire de longs discours. C'est précis et direct. C'était pour mon bien." Le Portugais appréciera !

## L'AVENIR DE POGBA SERAIT SCELLÉ...

Lors de ses récentes déclarations, le joueur de la Juventus Turin Paul Pogba (22 ans, 2 matchs en Serie A cette saison) a entretenu le flou sur son avenir en indiquant qu'il était possible pour lui de rester très longtemps au sein du club italien. Pourtant, d'après le quotidien catalan Mundo Deportivo, l'avenir de l'international français est d'ores et déjà scellé ! En effet, pour le média espagnol, Pogba va rejoindre le FC Barcelone lors de l'été 2016. Il y a quelques semaines, les dirigeants du Barça auraient trouvé un accord de principe avec la Juve concernant le transfert du milieu de terrain en juin 2016. Bien évidemment, il faut prendre cette information avec des pinces puisque Pogba a été régulièrement annoncé tout proche de rejoindre le FC Barcelone lors du dernier mercato...



## WENGER DONNE DES CONSEILS À HENRY

Comme Zinedine Zidane, Thierry Henry envisage aujourd'hui de tenir sa chance en tant qu'entraîneur. Sur le site officiel d'Arsenal, Arsène Wenger lui a donné quelques conseils.

"Thierry va découvrir en quoi consiste ce travail et il faut passer par ce processus si vous voulez un jour gérer une équipe de football", a déclaré le technicien français. Il estime que l'ancien attaquant des Bleus doit changer son approche du football, pour embrasser cette nouvelle carrière : "Le travail d'un joueur est centré sur lui-même alors que le travail d'un entraîneur est centré sur les autres. Vous devez vous concentrer seulement sur les autres et comment vous pouvez les aider. Cela exige une transformation psychologique et mentale qui n'est pas toujours facile", poursuit Wenger. Cela demande aussi d'obtenir ce que vous savez possible chez les autres, de la manière la plus simple."

## MILAN AC : UN DESTIN ANGLAIS POUR MONTOLIVO

Riccardo Montolivo est ancré au Milan AC depuis trois ans. En janvier prochain, le milieu de terrain italien pourrait quitter les Rossoneri afin de partir à la conquête de l'Angleterre ou presque ! En effet selon la presse transalpine, Riccardo Montolivo aurait des touches sérieuses avec plusieurs clubs britanniques. Au premier rang, on retrouverait Arsenal et Liverpool. Récemment, l'agent du footballeur âgé de 30 ans avait laissé entendre que son protégé jouissait vraiment une cote élevée, de l'autre côté de la Manche, au cours du marché des transferts estival. Durant cette période, les Milanais avaient fermé la porte à double tour au sujet de Riccardo Montolivo.

## LIVERPOOL : GERRARD NE REVIENTRA PAS

Certaines rumeurs faisaient état d'un possible retour de Steven Gerrard à Liverpool, l'hiver prochain. Don Garber, le commissaire de la MLS, a écarté cette possibilité. "Je ne pense pas que cela arrivera. Et je ne crois pas que ce soit quelque chose qui soit envisagé. Vous imaginez bien que ce que cela signifie à propos de votre championnat s'il peut jouer pour le Galaxy et pour Milan...", a expliqué Don Garber au Telegraph. Une déclaration plutôt étonnante.

## Bensalah s'entretient avec le SG de l'ASSECAA



Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, s'est entretenu mercredi, au siège du Conseil, avec le Secrétaire général de l'Association des sénats, Shoura et conseils équivalents d'Afrique et du monde arabe (ASSECAA), Abdewassie Youssef, indique un communiqué du Conseil de la nation.

L'entretien a porté sur «l'avenir de l'instance à la lumière des mutations enregistrées à l'échelle internationale et les moyens de son développement et de promotion de ses mécanismes d'action», ajoute le communiqué.

Créée en 2004 à Sanaa (Yémen), l'instance compte 22 secondes chambres parlementaires d'Afrique et du monde arabe et vise à valoriser le rôle du système bicaméral dans l'instauration et le développement de la démocratie.

## M. LAMAMRA REÇOIT LES NOUVEAUX AMBASSADEURS : De Turquie ...

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a reçu hier à Alger, M. Mehmet Poroy, qui lui a remis les copies des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Turquie auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## ... et de Finlande

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a reçu hier à Alger, Mme Tuula Svinhufvud, qui lui a remis les copies des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Finlande, auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du MAE.

## ALGÉRIE - FRANCE

### Le président Bouteflika reçoit le président du Sénat français

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mercredi à Alger le président du Sénat français, Gérard Larcher, en visite en Algérie.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette audience, M. Larcher a indiqué avoir abordé avec le chef de l'Etat plusieurs questions d'actualité, notamment la situation au Mali, en Libye, en Tunisie et en Syrie.

A ce propos et concernant la crise libyenne et après avoir relevé les efforts conduits par l'ONU en vue du règlement de cette crise, il a souligné la convergence des positions des deux pays «sur la nécessité d'un agenda clair et unique» pour régler cette question. Les entretiens ont porté également sur le «soutien nécessaire à apporter à la Tunisie», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Larcher a relevé la «qualité» des relations qu'entretient le président Bouteflika avec son homologue français, François Hollande. «Je crois à la force des relations entre l'Algérie et la France et cela ne se limite pas à tel ou tel gouvernement mais qu'un pays comme la France doit, chaque jour, davantage être attentif aux défis communs que nous avons à relever», a-t-il dit.

M. Larcher a mis en exergue l'importance de la relation bilatérale algéro-



française «en nous appuyant notamment sur les relations parlementaires», rappelant que «le président Bouteflika a porté un large soutien à la France sur la préparation de la COP21».

L'audience s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, du ministre

d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

Le président du Sénat français est arrivé mardi à Alger pour une visite de quatre jours en Algérie à l'invitation de son homologue algérien.

## RAIL

### Signature d'un protocole d'accord entre la SNTF et la SNCF

Un protocole d'accord a été signé jeudi à Alger entre la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) et la Société nationale des chemins de fer français (SNCF), dans la perspective de concrétiser des projets de partenariat.

Ce partenariat couvrira les domaines de la formation, l'ingénierie ferroviaire, le transport des voyageurs et le transport fret et logistique, et prévoit, à terme, la création d'une société mixte dans la maintenance des équipements des voies ferrées en Algérie.

Le protocole d'accord a été signé par le directeur général de la (SNTF), Yacine Bendjaballah, et le président du directoire de la SNCF M. Guillaume Pepy, en présence du ministre des Transports, Boudjemaa Talai.

En matière de formation, la SNTF bénéficiera au titre de cet accord de l'expertise et du savoir-faire de la société française à travers un plan de for-



mation qui prévoit des stages de formation au profit des employés de la SNTF.

Dans le domaine de l'ingénierie ferroviaire, les deux parties devraient participer, en commun, à des appels d'offres en Algérie.

L'accord porte aussi sur le transfert du savoir-faire de la SNCF dans la réservation, la billettique, la valorisation des espaces voyageurs et la tarifi-

cation. Concernant le transport fret et logistique, la SNTF et la SNCF se sont engagées à développer de nouvelles activités, comme le transport de voitures, de conteneurs, de minéraux et de produits agro-alimentaires.

«Ce partenariat va aider la SNTF à se moderniser, mais cela nécessitera l'encouragement de la formation», a souligné M. Talai en marge de la si-

gnature du protocole d'accord qui prévoit en outre la création d'une école spécialisée dans la formation de la main-d'œuvre ainsi que les formateurs basée Annaba.

Il est prévu aussi la création d'une société mixte dans le domaine de la maintenance des équipements des voies ferrées, a-t-on indiqué lors de la cérémonie de signature.

De son côté, le DG de la SNTF a affirmé que ce partenariat «va donner une autre dimension au chemin de fer algérien et une capacité additionnelle pour l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale».

«Nous comptons sur ce protocole pour engager une collaboration durable entre nos deux groupes et monter ensemble des projets gagnant-gagnant. Nous amplifierons les échanges (...), nous avons aussi à apprendre de l'expérience algérienne», a indiqué pour sa part le responsable français.

## BRITISH COUNCIL

### Remise des diplômes aux lauréats du concours «Learn English Competition»

Le British Council, agence britannique internationale de promotion de l'enseignement de l'anglais, a organisé mercredi soir à Alger une cérémonie en l'honneur des cinq lauréats du concours «Learn English Competition». En présence de l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, Andrew Noble, et de l'ambassadeur des Etats-Unis, Joan Polaschik, les gagnants du concours se sont vu attribuer des attestations honorifiques. Le lauréat du Grand prix, Zakaria Zemmouche, a bénéficié

d'un séjour linguistique au Royaume-Uni, alors que les quatre autres gagnants ont reçu des cadeaux (téléviseurs et tablettes).

Organisé en juillet dernier par le British Council en partenariat avec le quotidien national arabophone «Echourouk» et la compagnie pétrolière américaine Anadarko, le concours a vu la participation de 9000 candidats algériens. «Le concours dont l'objectif est d'inciter les jeunes Algériens à apprendre l'anglais, a porté sur des questions de culture générale, publiées sur le site

d'Echourouk. Les participants ont répondu à l'examen via internet sur le site du British Council», a expliqué le directeur du centre, Martin Daltry. S'exprimant à cette occasion, l'ambassadeur du Royaume-Uni s'est félicité de l'«enthousiasme» et de l'intérêt qu'ont témoignés les participants à ce concours, soulignant l'importance de promouvoir la langue anglaise en Algérie. A ce propos, il a insisté que «la priorité absolue de British Council Algérie était de promouvoir l'enseignement de la langue

anglaise», tel que convenu entre les gouvernements algérien et britannique.

De son côté, le représentant du journal Echourouk, Larbi Zouak, a souligné la nécessité de promouvoir l'enseignement de l'anglais qui, a-t-il dit, représente un «vecteur d'échange culturel et de savoir entre les deux pays». British Council a ouvert en mars dernier un centre d'enseignement à Hydra (Alger) pour l'apprentissage de la langue anglaise.

APS